Les Armoiries de Haine St. Pièrre

HISTOIRE DE HAINE-SAINT-PIERRE

CHAPITRE I.

Origine — Topographie — Noms anciens La Haine — Les lieux-dits

Origine

Haine-Saint-Pierre (de Haine, rivière qui l'arrose et Saint-Pierre, patron de la paroisse) est un village très ancien dont l'origine remonte au IX[me] siècle. Situé presque au cœur de la « *Forêt hennuyère* » (1) dont les vestiges n'ont pas encore complètement disparu aux environs, il fut défriché par les moines de l'Abbaye de Lobbes, fondée en 654.

Topographie

Le territoire de la commune, qui longe, dans sa plus grande dimension, la Chaussée de Mons

(1) La situation et l'étendue de la « **Forêt Charbonnière** » étant controversées, nous avons préféré employer le terme générique de « **Forêt hennuyère** ».

à Nivelles, a une superficie de 500 hectares, 86 ares, 40 centiares.

Il est borné: au Nord, par Bois-d'Haine et Fayt-lez-Manage; à l'Est, par La Hestre et Morlanwelz; au Sud, par Morlanwelz et Péronnes-lez-Binche et à l'Ouest, par Haine-Saint-Paul.

Les parties du territoire qui ont reçu un nom particulier sont : *Jolimont*, au Nord, situé au sommet d'une colline; *Redemont*, anciennement Roidemont ou Ardenmont, qui occupe le versant de cette colline; le *quartier de la Station* et le *quartier de la Verrerie; Mal d'Accord* et le *Champ d'Haine* qui constituent une grande plaine visiblement inclinée vers la Haine; le *fond* ou *village*, dans la vallée, avec le *Coron à l'Eau*, et enfin *Garga*, plaine très étendue qui, en pente douce, s'élève vers Binche.

Le point le plus bas est au pont de la Haine, sur la Chaussée de Mons à Nivelles (Pavé de St-Paul) : 77 m., 50. Le point culminant est à Jolimont : 155 m. d'altitude.

Le Champ d'Haine, le quartier de la Station et Mal d'Accord sont à une altitude variant entre 120 et 130 mètres et Garga à 100 mètres.

Noms anciens :

Hagna : 868-869 : Polyptique de l'Abbaye de Lobbes.

Haina : 905 : Diplôme de Louis IV, Roi de Germanie (Duvivier, 327) et 906 : Diplôme d'Otton, empereur d'Allemagne (Miroeus, 1, 654).

Hayne-Sancti-Petri : 1186 : Jacques de Guise (T. XII, 341).

Haina-Sancti-Petri : 1202 : Charte de Bauduin VI, comte de Flandre et de Hainaut (Devillers, I, 269).

Hayne-Saint-Pière : 1265 : Cartulaire - chassereau des revenus des Comtes de Hainaut, 97.

Haynne-Sainct-Pière : 1299 : Charte de Jean II d'Avesnes, comte de Hainaut (voir cette charte au chapitre « Seigneuries »). (Devillers, III, 256).

Haingne : 1382 : Compte de la Prévôté de Binche.

Hainne : XIVme siècle : (Froissart).

Haynne-Sainct-Pierre : Charte du début du XVme siècle (1410) (voir cette charte au chapitre « Seigneuries »).

Hayn : Acte de vente de 1444.

Haisne-Saint-Pierre : XVIIIme siècle.

Dans les pouillés, on lit : *Hayne. Haynne* et *Hainne.*

La Haine

La Haine, rivière qui a donné son nom à notre province (ancien Comté de Haynaut — Hannonia —) comme à notre commune, prend sa source à Anderlues. Elle est formée par la réunion de trois ruisseaux méandreux provenant respectivement des hameaux du Marais et de Ansuelle, et de la fontaine Saint-Médard.

Ces trois ruisseaux se réunissent sur le territoire de Carnières. Puis la Haine arrose successivement Morlanwelz, Haine-Saint-Pierre, Haine-Saint-Paul, Saint-Vaast, Trivières, Maurage, Boussoit et se dirige ensuite vers Mons et le Borinage.

Sa pente kilométrique est très forte. En effet, elle prend sa source à 179 mètres d'altitude. A Haine-Saint-Pierre, au point le plus bas du canton de Binche (pont situé sur la Chaussée de Mons à Nivelles) elle ne se trouve plus qu'à 77 m. 50; sa pente kilométrique moyenne est de 2 m. 50.

Quelle est l'origine de son nom ?

Des chroniqueurs ont soutenu que le nom de « *Haine* » avait été donné par César en souvenir de la résistance que lui avaient opposée les populations riveraines. Cette opinion est fantaisiste.

Il est avéré aujourd'hui que « Haine » provient du verbe celtique « aien » qui signifie tout simplement : couler. La Haine aurait donc été, aux yeux de nos lointains ancêtres celtes, la rivière par excellence.

A l'origine, la Haine était un gros ruisseau aux rives marécageuses. Et voici qui le prouve : Morlanwelz doit son nom à l'aspect marécageux des terrains voisins de la rivière : moerland = marais; veld = champ.

Des villages proches de la Haine portent des noms caractéristiques: Bray, Vellereille-le-Brayeux dérivent de « *bray* » = boue.

A Saint-Vaast et plus loin (Havré, Jemappes), il reste des vestiges des immenses marais qui bordaient la rivière et dont les terres actuelles sont encore inondées à chaque crue sérieuse de la rivière.

En dépit de ces inconvénients, la vallée de la Haine fut habitée dès les temps les plus obscurs de notre histoire. On a retrouvé des traces de populations paléolithiques (1) en de nombreux endroits; à Haine-Saint-Pierre notamment, on a mis à jour en 1896, dans le talus ouest du chemin de Cronfestu, un gisement de silex taillés.

Des fouilles faites à Obourg, Nimy, Mons, Jemappes, Quaregnon ont abouti à des découvertes semblables. Le long de la Trouille à Spiennes, non loin de la Haine, on a découvert un immense gisement de cailloux, débris de la taille des silex. Ce

(1) **paléolithique :** dans la préhistoire, partie la plus reculée de l'âge de la pierre pendant laquelle l'homme utilisait la pierre simplement dégrossie : silex taillés ou éclatés.

« *camp à cayaux* » paraît avoir été l'emplacement du plus grand « atelier » de taille de silex de la région.

La production devait même dépasser les besoins des populations voisines : ce qui nous permet de croire que des tribus éloignées venaient déjà s'y fournir en armes et ustensiles divers.

La région de la Haine paraît donc avoir été industrielle et d'une population relativement dense depuis les temps les plus reculés.

Jusqu'au XIII[me] siècle, la Haine reste sans histoire. C'est vers cette époque que se creusent les premières « *carbonnières* » au Borinage. L'industrie houillère naît et se développe.

A partir du XV[me] siècle, les mineurs borains se servent du cours d'eau depuis Jemappes pour le transport de la houille. Des barques y circulent, de plus en plus nombreuses, élargissant et approfondissant le lit par le hâlage continuel. La navigation prend ainsi une telle intensité que le 24 juin 1379, « Aubert de Bavière décrète des mesures pour améliorer la navigation et dessécher les rives» (1). Plus tard, des écluses sont construites à Jemappes, Saint-Ghislain (2) et Boussu.

Au XVII[me] siècle, la ville de Condé ayant été cédée à la France, des droits d'entrée sont établis. Ils sont si exagérés que la navigation diminue, et lentement, le lit de la Haine s'envase au point qu'elle devient bientôt totalement innavigable.

A Haine-Saint-Pierre, la rivière serpente dans une vallée aux versants fortement inclinés. Sa rive droite mesure 2445 mètres et sa rive gauche 1797 mètres.

Son courant rapide et son débit déjà conséquent

(1) Dictionnaire géographique et historique du Hainaut, par Th. Bernier.

(2) Il y reste des vestiges de barrage sur la Haine.

permirent très tôt l'installation de deux moulins à eau.

Le premier, le « moulin d'en haut » appartint à la famille des « de Carondelet » jusqu'en 1794; il était alors appelé « moulin de Noyelles ». Il devint ensuite la propriété de la famille Brouwet et fut appelé jusqu'en ces derniers temps le « moulin Gorez ».

Le second, le « moulin d'en bas », existait déjà au XVme siècle. Il est signalé, en 1474, dans un relief de la seigneurie du Terne. Il passa, avec les autres biens, entre les mains de divers seigneurs. Il est actuellement la propriété de M. Paul Petit.

La Haine est aujourd'hui une rivière sale, boueuse. Il n'en fut pas toujours ainsi. Ses eaux, jadis bien claires, furent très poissonneuses et la charte de Haine-Saint-Pierre, datant du début du XVme siècle, rapporte que des mesures furent prises pour empêcher « *le peskerie en cely rivier* » par les « *afforains* » (étrangers).

Ce sont les nombreuses installations industrielles des communes riveraines qui provoquèrent la pollution de ses eaux et tuèrent les poissons qui y vivaient naguère.

Les lieux-dits

M. Auguste Vincent, dans son ouvrage récent « Les noms de lieux de Belgique », émet le vœu de voir « recueillir les noms de lieux d'une manière systématique » en vue de faciliter les études philologiques.

Pour répondre à ce desideratum, autant que pour faciliter à nos jeunes lecteurs — à qui beaucoup de ces désignations sont inconnues — l'intelligence des chapitres suivants, voici le relevé des principaux lieux-dits de Haine-Saint-Pierre :

Aimeries : Village français du Département du

Nord, près de Berlaimont. Il doit « son origine à Ermengarde de Mons qui y fonda en 1088 un prieuré autour duquel se développa une agglomération. Celle-ci prit le nom d'Aimeries en mémoire d'Haimericus, abbé d'Anchin, qui consacra et installa le dit prieuré, dépendant de son monastère (1).

Le domaine de Haine-Saint-Pierre, acheté par Nicolas Rollin, seigneur d'Aimeries en France, fut désigné sous le titre de seigneurie d'Aymeries (voir chapitre Seigneuries : seigneurie d'Aymeries).

Arbre Bouset ou *Bousté* : lieu situé à proximité de l'église d'Aulne. Il est cité dans un acte de vente de 1444. C'était sans doute un de ces arbres-bornes, si nombreux jadis dans nos régions.

Baille-Liévin : Nous ne savons rien de ce lieu-dit que nous avons rencontré dans de nombreux documents.

Belle-Epine (chemin de la) : Nom ancien (en 1785) de la rue de Mal d'Accord ou de l'Harmonie. Origine du nom : une superbe aubépine bordait ce chemin. Elle existe toujours en partie dans la cour de l'ancien magasin au bois d'Auguste Siémons. Les deux petites maisons tenant au chemin de fer étaient un café à l'enseigne : « A la belle épine ».

Bruyère (ou le Bruyère) : lieu-dit connu plus tard sous le nom de « cour à poulets », situé en face du château de M. Brouwet.

Brogniez (Pont, et anciennement pré Brogniez) : doit son nom à un pont sur lequel passe la chaussée de Nivelles, à proximité de l'ancienne ferme Brogniez. Cette ferme se trouvait tout entière sur

(1) **Jules Monoyer : Glossaire étymologique du canton de Rœulx.**

le territoire de Haine-Saint-Pierre. Les maisons qui se trouvent près du chemin de la Verrerie étaient les écuries de la ferme; le corps de logis occupait l'emplacement de la maison Harpignies, dont la façade était tournée vers le quartier de la Verrerie. Les dépendances s'étendaient jusqu'à l'endroit où fut bâtie plus tard la maison de M. Saintes. A Pont Brogniez se trouvait un relais de poste.

Bonnier de la cure à crougette : lieu inconnu.

Chaufours : territoire voisin des anciens fours à chaux situés au sud de la commune, le long du chemin de Cronfestu.

Carabin (Tierne) : chemin montueux reliant Canterlo à Jolimont. *Carabin :* nom d'une ancienne famille de Jolimont.

Cavée (la) : anciennement piedsente (sentier) en pente raide qui descendait de Mal d'Accord vers l'église : actuellement rue de l'Alliance.

Convers (les) : champs situés au sud de la localité, à la limite de Péronnes et Morlanwelz ; le chemin des Convers y existe encore ; actuellement rue des Converses.

Coron à l'eau : quartier voisin de la Haine, allant du pont de bois (Mien Fifi) jusqu'à la chaussée et au moulin d'en bas (moulin Petit). Très ancien, il contenait la « Tour (ou Tourette) » ou « cense de la Tour », restes du manoir de la Seigneurie du Terne.

Chien qui pisse (T'chi'n qui piche) : point où l'ancien chemin de Mons à Namur rejoint le chemin de Saint-Antoine ou chemin de Carnières. Il s'y trouvait un fort buisson d'épines. L'origine de l'appellation nous est inconnue.

Cygne (Le) : ancienne auberge située sur la chaussée de Nivelles.

Dgibè-dgerau : champs situés entre Garga et la Chaussée de Nivelles ; sur d'anciens registres de la cure, on trouve « *Gibet Girau* », et ailleurs Gibet Jero, terre appartenant à la Fabrique d'Eglise de Haine-Saint-Pierre. C'est la population qui a transformé le vocable en modifiant le rythme de la prononciation. Il y aurait donc eu, en cet endroit, un gibet. Quant à Girau, ou Jérôme, c'est plus probablement le nom d'un pendu par justice, que le nom du bailli. Le Seigneur Du Terne, dont le manoir était à quelques centaines de mètres, était haut-justicier.

Djean-Berthe : endroit situé à l'intersection de la rue du Buquoit (ancien chemin du Quintau) et l'ancienne piedsente de Houssu (ancienne « voye Djean-Berthe » disparue : elle partait de la Cavée, longeait l'ancien cimetière et venait aboutir à la chaussée, près des charbonnages de Houssu).

Fossé aux chaudrons : endroit inconnu.

Fossé Maillot ou Mayot : (voir Maillot).

Fontaine de Spa : hameau situé sur Haine-Saint-Pierre et Morlanwelz, à proximité de la fontaine archiducale ainsi dénommée. A cause de ses eaux ferrugineuses qui, disait-on, guérissaient de nombreuses maladies, l'archiduchesse Marie-Elisabeth, alors gouvernante générale des Pays-Bas autrichiens, aurait voulu faire de Mariemont une ville d'eaux aussi importante que Spa (1740).

Haute-Fontaine : lieu-dit situé à proximité du château de Groseillon (propriétaire M. Charles Duchâteau). N'est-ce pas l'emplacement de quelque ancienne fontaine ? Dans la prairie située en face de l'entrée du parc de M. Duchâteau, il y a une trentaine d'années, on pouvait voir l'eau sourdre naturellement en plusieurs endroits.

Houssu (piedsente de) : elle reliait le centre du

village à la Chaussée, près des charbonnages de Houssu.

Houssu = endroit planté de houx : houssaie (1).

Haie maltaillée : citée dans l'acte de vente de 1444 (?).

Haye à cats : lieu situé entre le chemin Beauregard (ancien chemin du Bourgard) et la ligne du chemin de fer de Haine-Saint-Pierre à Charleroi.

Fanuelz (chemin de) : situé sur la seigneurie du Terne, ce chemin reliait Haine-Saint-Pierre au moulin de Fanuelz (moulin de Saint-Vaast); appelé plus tard chemin de Saint-Vaast, puis du Buquoit.

Garga : hameau situé à la limite sud de la commune, le long du chemin de Binche. Origine : Garga = diminutif de « *Gargantua* » sobriquet donné au premier habitant, un « Denamur » fondateur de ce hameau. Cette famille compte encore à Haine-Saint-Pierre de nombreux descendants, de qui nous tenons cette explication.

Petit-Garga : dépendance de ce hameau situé à mi-route entre Garga et le Coron à l'eau. Il y a cinquante ans, on disait: « Au ridicule ».

Jolimont : Quartier situé au sommet du versant nord de la Haine. On y jouit, de certains endroits, d'un magnifique panorama. Ce nom est de formation récente, on ne le rencontre que dans des documents peu anciens (fin du XVIIIe siècle).

Machine à feu : rue Saint-Alexandre. Vers 1820, on installa des pompes à feu dans les charbonnages de La Hestre. Le puits Saint-Alexandre en fut également pourvu d'où le nom de Machine à feu donné à cet endroit.

Maillot (fossé) : ruisseau qui amène les eaux

(1) **Jules Monoyer :** Glossaire étymologique du canton de Rœulx.

de pluie des campagnes des Convers et des Pindants et les déverse à la Haine en face de la cure. Maillot ou Mayot n'est-il pas le nom d'une très ancienne famille du pays ?

Maladrée (maladrerie) : Nous avons souvent rencontré cette désignation dans les écrits anciens relatifs au terroir de Haine-St-Pierre; il y existait donc un asile destiné à isoler les malheureux lépreux. Nous n'avons pu situer exactement l'emplacement de cette « maladrée » ; elle devait se trouver non loin du cimetière actuel.

Mal d'accord : Voici, d'après la tradition, l'origine de cette bizarre appellation. Il n'y avait jadis en cet endroit, qu'une seule maison dont les propriétaires ne cessaient de se quereller. Il est étrange cependant que le nom n'ait pas été donné ou conservé dans la forme wallonne. La rue, rebaptisée s'appelle maintenant « *de l'Harmonie* »; par antithèse, ou parce que la société musicale « L'Harmonie du Centre » y avait son local (salon du Soya) ?

Masseau (chemin) : partie du chemin des Meuniers, aboutissant à la Haine. — Masseau? nom de personne ?

Monseu (chemin) : avenue des Champs, — aujourd'hui supprimée.

Monseu : ancienne famille de Haine-Saint-Pierre (poterie).

Maïeur (chemin du) : ancienne désignation du chemin de Binche.

Morette (Tierne): situé sur la seigneurie du Roy.

Morette ? nom de personne sans doute.

Morts (Chemin des) : voie parallèle à l'ancienne route de La Hestre à Binche ; elle traversait Canterlo, la Crasse Dady, débouchait dans l'an-

cienne ruelle Delalune à Mal d'Accord, puis se confondait avec la Cavée. C'était la route suivie par les convois funèbres se rendant de La Hestre à l'église d'Aulne.

Or (piedsente d') : elle reliait les Charbonnages de Houssu au village de La Hestre.

Pindants (les) : champs situés entre Garga et les Chaufours.

Quatre Bonniers : endroit situé au croisement de la rue Saint-Alexandre et de la Chaussée de Nivelles. Probablement le rappel d'une propriété d'une étendue de quatre bonniers (1).

Redemont : hameau situé sur le versant nord de la Haine, de part et d'autre de la Chaussée de Nivelles. Ce nom est une transformation de Ardenmont ou Hardimont « nominal qui se traduit par *arduus mons* = ardu mont ou raide mont. « Cette analyse est si vraie qu'elle a donné naissance à Rédemont (2), puis Redemont. Le wallon, issu de la langue romane, a conservé *Ardinmont* ».

Ridicule (au) : point situé au petit Garga, rue Saint-Antoine.
Origine : « réticule » dont la population a fait, par moquerie, ridicule.

Sous l'Haye: rue sous l'Haye devenue rue Joseph Wauters. C'était la limite sud-est de la « Haie du Rœulx », bois qui « s'étendait depuis Montauban en Rœulx jusqu'à la Troupette-à-s'arbres du Fayt» (2). Anciennement: piedsente de La Hestre.

Vaches (chemin des) : Un des plus longs chemins de Haine-Saint-Pierre. Il reliait le Coron à l'Eau au Pré Brogniez et suivait la rue du Chêne, la rue Compagnie centrale et la rue des Ateliers. Il servait surtout au passage des troupeaux.

(1) **Bonnier :** mesure de terre valant un hectare, 37 ares, 76 centiares. Il se divisait en 4 journels de 34 ares, 44 centiares. Le journel comprenait 100 verges de 34 mètres carrés. La verge se partageait en 20 pieds.

(2) **Jules Monoyer :** Glossaire étymologique du canton de Rœulx.

Vieux-Sarts : Endroit cité dans un acte de vente de 1444.
Sart = lieu défriché pour la mise en culture.

Waressaix (ou wareskaix, warisset, warimet) : biens-fonds qui appartenaient à la communauté, étaient ouverts en tous temps et abandonnés au pâturage et passage de tous.

A Haine-Saint-Pierre il existait encore en 1785 des wareskaix derrière le moulin de Noyelles le long de la Haine et entre le fossé Maillot et le chemin de Binche (emplacement du cimetière actuel).

CHAPITRE II.

Périodes préhistorique, protohistorique, gallo-romaine, franque. — Faits historiques. Populations. Armoiries

Période préhistorique

Comme beaucoup de terroirs riverains de la Haine, voie de communication naturelle, l'endroit qu'occupe actuellement la commune de Haine-St-Pierre, semble avoir été habité dès le début de l'ère quaternaire, par des populations *paléolithiques.*

En 1896, Marcel de Puydt fut amené à étudier un gisement de silex *taillés* situé près du moulin d'en haut (moulin Gorez) ; nous reproduisons ci-après les passages principaux de son rapport, transcrits dans les bulletins de la Société d'Anthropologie de Bruxelles (tome XVII, année 1899, page 97) :

« Contre le parc du château (Brouwet), se trou-
» vent un vieux moulin et une passerelle don-
» nant accès à un chemin en pente assez large et
» fortement encaissé (chemin de Cronfestu).
» C'est dans le talus ouest de ce chemin creux des-
» cendant vers la Haine, au milieu des cailloux
» roulés anciens du cours d'eau, qu'ont été recueil-
» lis à 80 mètres sud un peu ouest du moulin, les
» silex taillés.

» Le gisement est constitué par des silex plus
» ou moins volumineux et anguleux de différentes
» natures, surmontés d'une mince couche de silex
» cachalonisés, le tout mêlé à du sable plus ou
» moins glauconifère. Tout cet ensemble est recou-
» vert d'environ un mètre de limon très friable. »

Rutot, qui avait analysé le rapport de Marcel de Puydt, vint personnellement étudier le gisement.

Il assura s'être trouvé en face d'un véritable atelier de silex situé dans le cailloutis moséen, celui-ci ayant fourni tous les éléments de la confection des instruments. Vingt pièces furent reconnues et révélèrent l'industrie mesvinienne dans son plus grand état de pureté.

Malheureusement, les recherches ne purent être continuées, le talus menaçant de s'écrouler et les fouilles étant strictement défendues par le propriétaire.

Environ dix ou neuf mille ans avant l'ère chrétienne apparurent dans nos contrées des hommes plus petits, mais plus robustes et plus intelligents. Ils polissaient leurs armes de pierre. Cette race, dite *néolithique*, venue du Caucase, avait envahi l'Europe et s'était mêlée aux autochtones.

Il y avait dans la collection, aujourd'hui disparue, de M. l'Ingénieur Toilliez de Mons, une hache en silex *poli*, donc de l'époque néolithique, trouvée à Haine-Saint-Pierre.

Période protohistorique

De cette période, c'est-à-dire de l'âge des métaux (âge du bronze, puis âge du fer), nous ne possédons aucun vestige. Cependant des découvertes fortuites, faites à Leval et à Péronnes, nous permettent de supposer que des hommes, à cette époque, habitaient les bords de la Haine.

Quelque cent ans avant notre ère, nous trouvons installée au Pays de la Haine, entre la Sambre et l'Escaut, une tribu de vaillants guerriers « Les Nerviens » qui faisaient partie d'un groupe de peuplades que Jules César, plus tard, appela les « Belges », les plus braves de tous les Gaulois ; ces Nerviens, *avec lesquels nous entrons dans l'histoire* ,vivaient en toute indépendance, exerçaient des industries rudimentaires, troquaient leurs produits contre ceux des tribus voisines, tiraient parti des ressources que leur procuraient les rivières et les immenses forêts qui, en ces temps reculés, couvraient presque entièrement nos contrées.

Il n'y a pas de doute, après les recherches scientifiques qui furent poussées très loin, que la région actuellement dénommée « *Le Centre* » était une des contrées les plus peuplées de la Nervie. Certains historiens prétendent même que c'est en cet endroit qu'il faut placer le centre religieux de la tribu, en un point particulièrement touffu et d'un accès très difficile de l'antique forêt hennuyère qui couvrait la plus grande partie du Hainaut actuel. Les vestiges de cette forêt, dont pour la plupart, nous n'avons conservé que les appellations, nous entourent encore de toutes parts : Bois du Luc, Bois de Saint-Vaast, Bois de Bonne Espérance (à Haine-Saint-Paul), Bois du Roi (à Haine-Saint-Pierre, faisant partie de la seigneurie du Roi) Bois Herbu (à Trivières), Bois Madame (à Boussoit), le Bosquet (à Bois du Luc), Bois du Bouly (à Jolimont, Haine-Saint-Paul), Bois de Courrière (à Familleureux) forêt de Mariemont, Bois de Collarmont, etc., etc.

A ce sujet, nous lisons dans Jules Monoyer (1) :

« *Bois-du-Luc :* voilà peut-être un souvenir de

(1) **Jules Monoyer :** Les noms de lieux du canton de Rœulx, p. 31.

» l'occupation romaine. *Lucus* désignait en latin un
» bois sacré, c'est-à-dire destiné à l'exercice des
» rites religieux — bois comme en avaient aussi
» nos aïeux les Germains, dont les forêts étaient
» les seuls temples. Le Bois-du-Luc était alors *le*
» *bois qui entourait quelque sanctuaire payen.* La
» découverte d'antiquités romaines qu'on y fit en
» 1839 vient corroborer cette interprétation. »

Il est vrai que quelques lignes plus loin, Monoyer donne une autre interprétation d'après laquelle Bois-du-Luc signifierait plus simplement *bois du marais.*

Période gallo-romaine

Après la conquête de la Belgique par Jules César, commence, dans l'histoire de notre civilisation, la période gallo-romaine qui va des premières années de l'occupation romaine (environ 50 ans avant Jésus-Christ) jusqu'au début du IV[me] siècle de l'ère chrétienne.

Les vestiges de cette époque, qui sont parvenus jusqu'à nous, se trouvent presque exclusivement dans les *tumulus* (1), constructions généralement de pierres brutes, en forme de cône, que les anciens occupants de la Gaule (Celtes, Kimris, Germains, puis les Romains) avaient coutume d'élever au-dessus de la sépulture des chefs et des plus grands guerriers. Dans la chambre sépulcrale, sous le tumulus, était déposée l'urne cinéraire contenant les cendres du défunt. Car l'usage d'incinérer les morts, qui était commun aux Belges et aux Romains, a été pratiqué en Belgique, d'une façon à peu près générale, dans le principe tout au moins, durant toute la domination romaine.

Un assez grand nombre de ces tumulus existaient

(1) **Tumulus :** d'un mot latin qui signifie tertre. On disait aussi « **tombelle et tombou** ».

dans les environs de Haine-St-Pierre, notamment à Houdeng-Aimeries (à la Tombelle) à Ville-sur-Haine (tombe-à-ville ou Tombou), à Morlanwelz (1) et à *Jolimont*.

C'est plutôt un véritable cimetière romain que cette époque a laissé à Jolimont. Il fut exploré pendant l'hiver 1903-1904 (2).

Les fouilles ont mis à jour une quinzaine d'urnes cinéraires encore pourvues presque toutes de leurs couvercles et accompagnées de vases d'offrande aux formes les plus diverses (lagènes, pots, patères, coupes, jattes, etc...). A signaler tout particulièrement une grande et belle bouteille en verre bleu à panse hexagonale, à col rond muni d'une anse large et plate étirée et striée, et un flacon en verre bleu clair en forme de carafe, d'une conservation admirable. A mentionner aussi de grosses perles de collier en pâte de verre de couleur bleue, des fibules en bronze, dont une émaillée, des pièces de monnaie à l'effigie de plusieurs empereurs romains.

« Ce cimetière romain, dit Arthur Bisman à qui nous empruntons ces lignes, semble avoir été le champ de repos de toute une population dont il serait intéressant de rechercher le lieu d'habitation. A mon humble avis, ajoute-t-il, des vestiges de cette époque pourraient se rencontrer à Haut-Fontaine et sur les terrains situés entre la chaussée Brunehaut et le village. »

Aucune recherche dans ce sens n'a été tentée jusqu'ici et nous n'avons aucun indice nous permettant d'approuver ou de désapprouver l'opinion de Bisman.

(1) Des recherches nouvelles faites en 1930 permettent de certifier qu'il s'agit plutôt d'un fortin destiné à surveiller et à protéger les abords de la voie militaire de Bavai à Cologne.

(2) **Arthur Bisman :** quelques notes archéologiques sur Haine-Saint-Pierre. (Revue « Le Penseur »).

En 1929, le Cercle archéologique de Charleroi avait fait annoncer son intention d'entreprendre des fouilles sur le territoire de Haine-Saint-Pierre. Aucune suite jusqu'ici ne fut donnée à ce projet.

Quel que soit l'endroit précis occupé par cette population à l'époque gallo-romaine, son existence est attestée aux environs de Haine-Saint-Pierre et Morlanwelz par les objets retrouvés dans le cimetière de Jolimont; elle s'explique par la proximité de la grande voie romaine de Bavai à Cologne, appelée plus tard Chaussée Brunehaut, et construite de l'an 12 à l'an 9 avant l'ère chrétienne. Cette Chaussée, qui ne traversait pas le territoire actuel de Haine-Saint-Pierre, passe un peu au sud et on peut encore en suivre approximativement l'itinéraire entre Waudrez-lez-Binche et Bascoup, par Péronnes, Cronfestu et Morlanwelz où elle traverse la Haine, un peu à l'est et en contrebas de l'église, pour se diriger en ligne droite vers le Placard.

Cette population, au surplus, devait être de fort peu d'importance, puisqu'il faut attendre la venue des moines de l'Abbaye de Lobbes, au IXme siècle, pour voir *défricher* le terroir de Haine.

Période franque

Au début du IVme siècle, commencent les invasions des barbares qui ravagent notre pays : ce sont des Germains, des Wisigoths, des Vandales, des Huns et surtout des *Francs*. Ceux-ci, conduits par leur chef Clodion le Chevelu, après avoir été battus par les Gallo-romains, parviennent à traverser la Forêt hennuyère, vers 445, et ils s'établissent définitivement dans l'ancien Hainaut, jusqu'à la Somme. Un des successeurs de Clodion, Clovis, Roi des Francs, né à Tournai, achève la

conquête de la Gaule entière et fait de Paris sa capitale. A partir de cette époque, notre contrée fait partie du royaume des Francs *mérovingiens*, mais elle ne paraît pas avoir manifesté une grande vitalité avant le milieu du VIIme siècle. Sans aucun doute, toute population n'avait pas disparu de ce terroir, mais dans notre commune même, on n'en a trouvé jusqu'ici aucune trace.

Il est vrai que des constructions en matériaux durs qu'on puisse attribuer aux Francs sont excessivement rares aux environs. Mais les Francs qui *inhumaient* leurs morts, nous ont laissé des tombeaux. Un de leurs cimetières a été découvert à Haine-Saint-Paul, à l'avenue Louise (à proximité de la Chaussée, à environ 60 mètres) sur un terrain incliné en pente assez forte vers la Haine à une centaine de mètres de celle-ci.

Ce cimetière franc, exploré en 1907-1908, a révélé l'existence d'environ 300 tombes. Celles-ci sont toutes orientées la tête au couchant et les pieds au levant du soleil. La coutume était d'enterrer les morts avec leurs bijoux, leurs armes, leurs ornements, enfin tout ce qu'ils possédaient de plus précieux. Un vase funéraire en terre noire était placé entre les pieds.

Les fouilles furent entreprises par M. Fontaine, pour le compte de Raoul Warocqué. Les objets découverts sont très nombreux et de richesse variée. Le nombre de vases funéraires trouvés s'élève à plus d'un cent. A mentionner : des lances, des poignards ou scramasaxes, des haches ou francisques, des pointes de flèche, plusieurs « umbo » (partie centrale du bouclier), des boucles de ceinturon en bronze ou en fer damasquiné, des épingles en os et en bronze, des pinces épilatoires, des fibules, des bracelets, des broches et des boucles d'oreilles en or, des peignes, etc...

Tous ces objets, ainsi que ceux découverts à Jolimont, sont classés dans des vitrines au Château-Musée de Mariemont et peuvent être visités (section archéologique).

Le royaume des Francs mérovingiens s'étant divisé, un nouveau royaume, appelé *Austrasie*, se forma dans l'est de la Gaule franque ; il était limité à l'ouest par l'Escaut ; nous devînmes donc des « *Austrasiens* » et en 752, le plus puissant des maires du Palais d'Austrasie, Pepin le Bref, père de Charlemagne, déposa le dernier des « Rois Fainéants » et fonda la dynastie des *Carolingiens*. Les « Pepin », tous maires du palais et principalement Pepin le Bref, résidèrent fréquemment dans notre région, à Estinnes, appelé en ce temps Lepten, ou Leptines, où ils avaient un manoir royal avec palais (curtium regiam cum palatio) et un atelier monétaire.

Notre région fit partie du vaste empire fondé par Charlemagne, démembré en 843 (traité de Verdun) et, en 855, un nouvel état est fondé : le royaume de Lorraine ou *Lotharingie* dont la possession ne cessa d'être disputée par la France et l'Allemagne.

Mais ce royaume, à son tour, se désagrégea et la Lotharingie fut scindée en plusieurs provinces distinctes, qui furent érigées en autant de petits Etats dont les anciens gouverneurs devinrent, sous les noms de ducs, comtes, vicomtes, de véritables souverains. C'est ainsi qu'en 880, nous avions comme souverain Régnier au long Col, duc D'Hesbagne et de Hainaut, pour qui, en 912, le roi de France, Charles le Simple, institua une charge nouvelle : duc héréditaire de Lotharingie. A la mort de Regnier au long Col, en 916, le duché passa à Giselbert, son fils aîné, et un autre fils : Regnier reçut le comté de Hainaut.

A partir de ce moment, notre région suit les des-

tinées du Comté de Hainaut qui releva tantôt de l'empereur d'Allemagne, tantôt du roi de France, et qui, de ce fait, fut pendant de nombreux siècles, le théâtre de guerres sanglantes. Nous laisserons au lecteur, qui désire connaître plus en détail cette histoire tourmentée, le soin de se documenter aux nombreuses sources qui intéressent l'histoire du Comté de Hainaut.

Aussi bien, au Xme siècle, le terroir de Haine est historiquement constitué et nous pouvons suivre les phases de son développement grâce aux documents authentiques qui sont parvenus jusqu'à nous. Notre tâche se borne là.

Au surplus, les vicissitudes historiques de notre pays, les résultats des guerres, les changements de souverains eurent en somme une influence négligeable sur les destinées de notre village ; ses habitants ne s'en souciaient sans doute qu'en raison des incendies et des pillages que la soldatesque, d'où qu'elle vienne, avait dans ses traditions. Le seigneur, lui, suivait la fortune de son suzerain, mais aussi il vivait à la Cour et ses apparitions dans ses terres devaient, sauf exception, être assez rares à Haine-Saint-Pierre.

Il faut dire que c'est, en ordre principal, à l'introduction du christianisme dans notre contrée et, par voie de conséquence, au travail des religieux des nombreuses et riches abbayes des environs, que le village de Haine-Saint-Pierre doit sa création et sa prospérité agricole jusqu'à la fin du XVIIme siècle.

Si cette prospérité paraissait dangereusement atteinte dès avant la Révolution française — le village comptait 43 foyers en 1486 et seulement 26 feux en 1750 — il s'agit là d'un fait presque général qui atteignait tout le pays.

Et la commune de Haine-Saint-Pierre serait demeurée, sans aucun doute, un village de moins de 1000 habitants, comme en 1826, (753 habitants), si elle était restée purement agricole. Car elle doit entièrement sa prospérité actuelle aux richesses de son sous-sol. C'est l'exploitation systématique et industrielle de ses mines de charbon qui, en attirant sur son territoire les travailleurs étrangers, donna l'essor à son développement. La proximité de nombreux charbonnages favorisa, à son tour, une véritable éclosion des diverses industries pour lesquelles le charbon est l'élément principal et indispensable. L'intelligence et le sens des affaires, propres à nos industriels, le courage et l'habileté de nos ouvriers firent le reste. Et en moins d'un siècle la population de notre commune (de 1816 à 1914) passa de 665 à 7210 habitants.

Faits historiques

Il serait bien difficile de relier entre eux les quelques faits historiques importants, intéressant directement notre commune. Nous les présentons donc au lecteur dans l'ordre chronologique, en les rattachant à des faits d'histoire générale, quand cela nous paraît nécessaire à une bonne compréhension.

C'est en 868-869 que, pour la première fois, l'existence d'un terroir désigné sous le vocable « Hagna » apparaît dans un document historique. Ce nom figure en effet dans le polyptique de l'Abbaye de Lobbes, dressé en 868-869, soit plus de deux cents ans après la fondation de cette abbaye (1).

En 905, un diplôme de Louis IV, roi de Germanie, fait mention de la chapelle Saint-Martin à

(1) L'Abbaye de Lobbes fut fondée vers 654 et l'Abbaye d'Aulne vers 657 par Saint-Landelin.

Haine. Parmi d'autres diplômes du Xme siècle, nous trouvons celui de l'empereur Otton, relatif à la confirmation des biens du chapitre de Nivelles, qui mentionne : « *Mansos quatuor in pago Hainaico in villa quoe dicitur HAINA* (1).

C'est en 1138 que se place le premier fait important de notre histoire : la distinction qui s'établit pour la première fois officiellement entre les deux villages portant le nom de Haine. C'est à cette date en effet qu'un acte émanant de Nicolas I, évêque de Cambrai, fait mention de *Haina Poteriensis,* qui devint plus tard Haine-Saint-Paul. En 1202, dans un diplôme du Comte Bauduin VI, on voit cités différemment *Haine-Sancti-Petri* et *Haina-le-Poterie* (2).

En 1185, Haine-Saint-Pierre est ravagé par les troupes du Duc de Brabant en guerre avec le Comte de Hainaut, de qui relevait la seigneurie locale.

En 1189, des chroniqueurs racontent que : « Des chevaliers et des sergents sortis de Nivelles au nombre de 100 environ, s'étant avancés jusqu'à Haine pour y commettre des dégâts, furent battus par six chevaliers, quelques paysans et des femmes qui les mirent en fuite. Les uns furent faits prisonniers, les autres perdirent leurs chevaux et leurs armes et l'on vit alors une femme qui avait arraché son mari des mains des ennemis, réclamer sa part du butin, un cheval de somme, des habits et des armes, ce qui excita l'étonnement de tous les assistants. » (3).

---

(1) **Miroeus :** Opera **diplomatica,** T. I, p. 654.

(2) **L. Devillers :** Mémoire sur le cartulaire de l'Abbaye d'Aulne, p. 269-270 et **Ch. Duvivier :** Recherches sur le Hainaut ancien, p. 549.

(3) **Vinchant :** Annales du Hainaut, T. II, p. 270. **Gislebert :** Chronica Hannonioe, p. 203. **Jacques de Guise :** Histoire du Hainaut, T. XIII, p. 13.

1382 : Les comptes de la prévôté de Binche, sous cette date, mentionnent : « Au roi des ménestreux de la procession de Haigne, en l'aide de le fieste qu'ils font là-endroit, III rasières (1) de bled » (2). On célébrait donc ici au XIVme siècle, des fêtes au cours desquelles on couronnait le roi des ménestrels.

1554 : 22 juillet : Passage des troupes de Henri II allant assiéger la ville de Binche, après avoir incendié le Palais de Mariemont.

1674 : 15 mai, 8 et 11 juin : Pendant la guerre de Hollande qui mit aux prises Louis XIV et le fougueux Guillaume III d'Orange, les troupes françaises, placées sous les ordres du Prince de Condé, campèrent dans la plaine située entre Haine-Saint-Pierre et Morlanwelz (sans doute à proximité de l'endroit où a été construit le grand pont sur la Haine).

1692 : 23 mai : Pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697), le roi de France Louis XIV, allant en personne assiéger Namur, occupa le même campement.

1693 : 9 et 10 septembre : Après son éclatante victoire de Neerwinden, le Maréchal de Luxembourg y dressa ses tentes.

1794 : le 13 mai, passage des troupes du général français Charbonnier, allant incendier les châteaux de Mariemont et de Trazegnies, et ensuite les abbayes de Lobbes, d'Aulne et de Fontaine-Valmont.

1815 : 16 juin : passage de la brigade de cavalerie neerlandaise Van Meerlen, marchant vers les Quatre-Bras(deux jours avant la bataille de Waterloo).

---

(1) La rasière valait approximativement un hectolitre : le muid était de six rasières.

(2) Chambre des comptes. N° 15031.

1914 : 22 août (bataille de Péronnes-lez-Binche). Passage d'un corps d'armée allemand (de la 1re armée allemande sous le commandement du général von Glück) avec l'infanterie, des mitrailleuses, de l'artillerie, ainsi que la cavalerie et tout le train soit environ 12.000 hommes, venant de Manage par Fayt, le long de la chaussée de Nivelles, vers Péronnes-lez-Binche, où il prit position entre le Château-Marcq et le « Fin d'bout ».

Le samedi 22 août, de grand matin, un escadron de cuirassiers français chevauchait sur la chaussée de Nivelles à Mons, se rendant à Binche et venant de Haine-Saint-Pierre et de Haine-Saint-Paul. Une demi-heure après, suivaient deux escadrons, un de lanciers et un de dragons anglais, se dirigeant sur Péronnes. Un peu avant 9 heures du matin, quelques cavaliers anglais se trouvaient encore, à pied, près du passage à niveau de Haine-Saint-Pierre, lorsque les Allemands arrivèrent du Pont Brogniez. Les cavaliers anglais firent encore le coup de feu avant de remonter à cheval et de se replier vers leurs camarades qui s'étaient installés à Péronnes dans la sucrerie.

Au commencement du passage de l'ennemi au Pont Brogniez, un cavalier anglais se trouvait seul à la Chaussée de Mariemont, qui relie le Pont Brogniez au Haut de Baume; après quelques instants d'observation et avec un rare sang-froid, il fila, rapide comme l'éclair, vers La Louvière et Bracquegnies. Le même incident se renouvela plusieurs fois entre le Pont Brogniez et Péronnes, et notamment au «Fin d'bout» où deux cavaliers anglais se firent poursuivre par un escadron de uhlans.

Ces Anglais faisaient partie de la 5me brigade de cavalerie (c'était de la réserve sous le commandement du général Sir Philip Chetwode) qui avait pris son quartier à Binche. Environ deux cents d'entre eux occupaient donc le village de Péronnes, avec des mitrailleuses, et réussirent à arrêter la colonne allemande jusque vers une heure de l'après-midi.

Les Allemands avaient occupé Haine-Saint-Paul et Saint-Vaast et le commandement s'était installé au Château Marcq; leur artillerie, composée de 25 canons, était échelonnée, d'un côté, sur une ligne partant du Château Marcq à travers champs vers le village de Saint-Vaast ; de l'autre côté, à gauche de la chaussée, sur les champs de part et d'autre de la rue des Converses, et du chemin des Meuniers.

La bataille, très courte, se déroula sur les territoires de Saint-Vaast, Péronnes et Haine-Saint-Paul; la canonnade cessa vers une heure; les Anglais, ayant atteint leur but, qui était d'arrêter pendant quelques heures la marche de l'ennemi et d'évaluer sa force, se retirèrent sur Villers-Saint-Ghislain. Les Allemands occupèrent Péronnes, et quelques heures après, le bourgmestre Gravis et son domestique étaient fusillés au pied de la maison communale incendiée.

Un commandant et plusieurs soldats allemands blessés furent évacués sur la clinique du docteur Herman où ils reçurent les premiers soins.

Une partie du corps d'armée allemand campa à Haine-Saint-Pierre pendant la nuit du 22 au 23 août, dans les fermes et chez l'habitant. Le dimanche avant-midi ils avaient complètement évacué notre localité, se dirigeant sur Binche, Bray et Villers-Saint-Ghislain.

Après leur départ, la population put se rendre compte, non sans effroi, par le spectacle des déprédations et dégâts de toutes espèces commis par cette soldatesque, du terrible danger qu'elle avait couru inconsciemment.

Notre bourgmestre, M. Jules Tison et M. le curé Dubois avaient été retenus comme otages répon-

dant, sur leur tête, de l'attitude pacifique des habitants de notre commune. Bon nombre de curieux, hommes, femmes et jeunes gens, avaient été arrêtés, par des patrouilles allemandes sur les champs de Péronnes, et avaient passé la nuit dans l'école gardienne du Coron à l'eau. Aucun incident fâcheux n'ayant pu être mis à charge de notre population, ils furent tous relâchés.

Notre commune avait été frappée d'une imposition de guerre de 900 francs ; elle s'en tirait à bon compte, surtout si l'on envisage que les détachements anglais avaient voulu, dans la nuit du 21 au 22 août, établir leur barrage à Jolimont, en face de la Coopérative « Le Progrès » où ils avaient commencé déjà à élever une barricade qui fut enlevée le samedi de grand matin.

1916, 18 novembre : Déportation des hommes en Allemagne (concentration à la gare de Binche).

1918, 9 novembre : Bombardement par des avions français et anglais des troupes et du charroi allemands qui remontaient la Chaussée de Mons à Nivelles. Les bombes tombées à Redemont (entre les deux passages à niveau) firent quatre victimes civiles : Barbaix Marie, Godefroid Emile, Michotte Georges et Monseu Jean.

1918, 17 novembre : Passage des troupes canadiennes. Le 18 novembre : réception officielle de l'état-major et fête militaire sur la Grand'Place. Le Régiment canadien fut suivi, à quelque distance, du régiment anglais : « 1st Somerset light infantry », colonel M. Magendick.

Population

Si l'on remonte aux tout premiers temps de son histoire, le terroir de Haine ne comportait que quelques habitations très clairsemées le long de la Haine, entre le moulin d'en haut (moulin Gorez) et le Coron à l'eau. Elles étaient groupées principalement autour de la première chapelle bâtie vraisemblablement par les religieux de l'abbaye de Lobbes. Est-ce cette chapelle Saint-Martin dont il est question dans le diplôme de 905 ? Quoi qu'il en soit, le « Fond » du village constitua, jusque dans les dernières années du XIXme siècle, le quartier le plus peuplé de la localité. En 1486, on y comptait 43 foyers dont 3 seulement à Redemont. En 1750, on n'y relève que 26 feux ; il est à supposer qu'une bonne partie des maisons avaient été détruites au cours des longues guerres entreprises par Louis XIV dans le Hainaut.

En 1802, le village ne compte que 366 habitants; 587 en 1806; 665 en 1816; 753 en 1826; 945 en 1829; en 1830 il y avait 147 maisons et 945 habitants; en 1840 : 1112 habitants; en 1844 : 1209; en 1850 : 1653; en 1860 : 2070; en 1866 il y avait 580 maisons; en 1870 : 2764 habitants; en 1911 : 6887; en 1914 : 7210 ; en 1917 : 6690 et en 1929 : 7015.

La superficie de la commune étant de 501 hectares, la densité de la population est d'environ 1440 habitants par kilomètre carré. Les plus anciennes maisons de Haine-Saint-Pierre encore existantes se trouvent actuellement rue de l'Eglise (anciennes maisons Gélique Durand, au Coron à l'eau) ; place de l'Eglise (Cour Massart) ; rue de l'Amitié (maisons Djean Courtin). Il y a quelque trente ans ont disparu les très anciennes maisons Djean d' Nivelles, entre la Cavée et la Haine ; elles étaient encore couvertes de chaume et presque dans leur état primitif.

Armoiries communales

Par arrêté royal du 25 février 1924, Haine-Saint-Pierre est autorisé à porter les armoiries suivantes :

« *d'azur à la bande* (1) *d'or, chargée en chef d'un croissant de gueules* (2) *et accompagnée de six besants* (3) *d'or posés en orle* (4), *couronne à cinq perles* (5).

Le drapeau de Haine-Saint-Pierre (couleurs officielles) est bleu et jaune.

---

(1) **Bande :** se pose en diagonale de l'angle dextre supérieur à l'angle senestre inférieur.

(2) **Gueules :** couleur rouge.

(3) **Besant :** imitation de la monnaie bysantine qui, sur les armoiries d'un chevalier, indiquait qu'il avait été en Palestine.

(4) **Orle :** bordure intérieure de l'écu dont elle ne touche pas les bords.

(5) Couronne de vicomte ; c'est un rappel des armoiries des seigneurs de Carondelet, vicomte de La Hestre et de Haine-Saint-Pierre.

CHAPITRE III.

Au moyen âge et sous la féodalité. Les terres abbatiales. Les seigneuries.

Le village de Haine-Saint-Pierre est, pendant la période féodale, un curieux exemple de l'extrême morcellement de la terre domaniale.

Nous gardons, par l'école primaire, un souvenir assez romanesque de la seigneurie : le Château-fort redoutable, entouré de larges fossés et dont le donjon domine un ensemble de terres cultivées par des serfs misérables « taillables et corvéables à merci »... Cette image stéréotypée n'est pas souvent exacte.

Dès le XIII[me] siècle, comme on le verra plus loin, une Seigneurie se compose principalement de nombreux biens fonciers et autres, disséminés dans plusieurs villages parfois éloignés l'un de l'autre. Ainsi jusqu'à la fin de l'ancien régime, Haine-Saint-Pierre est un émiettement de parcelles relevant de nombreux seigneurs différents, ne résidant d'ailleurs dans le village que par intermittence et souvent pas du tout. Quant aux droits seigneuriaux, ils ne sont pas aliénés nécessairement aux acquéreurs des biens fonciers en même temps que les domaines auxquels ils sont attachés. C'est ainsi que, dans deux cessions de terres à des époques assez éloignées, nous voyons à Haine-Saint-Pierre, deux seigneurs se réserver expressément, outre

diverses tailles, tous les droits de justice haute, moyenne et basse. Après quelques générations, il en résulte un tel enchevêtrement de droits domaniaux que des procès longs et fastidieux ne parviennent pas toujours à rétablir le haut justicier dans ses droits légitimes. Tel ce fameux procès soutenu au XVIIIme siècle, par le Baron de Carondelet, vicomte de La Hestre et de Haine-Saint-Pierre contre les Hossart, seigneurs d'Aymeries qui prétendaient exercer toute justice haute, moyenne et basse sur des terres acquises au XVme siècle.

Au point de vue de l'étendue du territoire, il ne faut pas perdre de vue que notre village n'était pas, pendant la période féodale, enserré dans les limites assez étriquées qui le bornent aujourd'hui. En effet, jusque vers le milieu du XIIme siècle, la terre de Hagna, puis Haina paraît englober la plus grande partie du territoire qui forme actuellement les communes de Haine-Saint-Paul, Bois-d'Haine, Haine-Saint-Pierre et La Hestre.

Nous l'avons vu, ce n'est qu'en 1138 que nous trouvons, cités séparément, Haine-Sancti-Petri et Haine-le-Poterie (Haine-Saint-Paul) tandis que les territoires de La Hestre ne forment une commune distincte qu'après la Révolution Française.

C'est approximativement dans les limites du territoire de Haina-Sancti-Petri au XIIIme siècle que s'enchevêtrent — simultanément ou successivement — les propriétés : terres concédées, fiefs amples et francs alleux : des Abbés de Lobbes ; des Abbés d'Aulne ; des Abbés de Bonne-Espérance ; des Abbesses de l'Olive ; du Chapitre de Binche ; de l'Hôpital Saint-Pierre à Binche ; de l'Eglise de Nivelles ; des Seigneurs de Haine-St-Pierre et La Hestre ; des Seigneurs d'Aymeries ; des Seigneurs de Redemont ; des Seigneurs du Terne ; des Seigneurs de Carnières ; des Seigneurs de Morlanwelz ; des Comtes de Hainaut ; des Sires du Rœulx ; (1). N'en oublions-nous pas ? Les recherches que nous avons faites ne nous ont montré que l'impossibilité de reconstituer topographiquement les Seigneuries locales.

Des documents précis font défaut, mais ce qui paraît certain, c'est que les diverses seigneuries relèvent de la Cour de Mons et que leurs « détenteurs » se « *recommandent* » aux Comtes de Hainaut.

Voici brossée à larges traits, l'histoire des principales de ces Seigneuries et terres sises « *en le ville de Haisne-Saint-Pierre* ».

Terres abbatiales

TERRE DE LOBBES : Dans le polyptique dressé en 868, par Jean, évêque de Cambrai, *Hagna* est signalé parmi les cent soixante-quatorze villages, appartenant à cette importante Abbaye. A la fin de l'ancien régime, l'étendue de cette terre était de quarante bonniers rapportant une somme de 415 livres (2).

TERRE D'ALNE : Comme Lobbes, son aînée, l'Abbaye d'Aulne possédait à Haine de nombreux biens qui s'accrurent encore, au fil de l'histoire, grâce aux donations faites par les seigneurs du voisinage.

Au XVIIIme siècle, et jusqu'en 1794, l'Abbaye d'Aulne avait la collation de la cure, possédait la « *cense d'Alne* », des terres « *ahanables* » (labourables), de nombreuses dîmes, grosses et menues. Ces biens produisaient en 1787, un bénéfice total de 761 florins 8 sous 7 deniers.

(1) Des documents font mention des seigneuries Bertrand Turck; Chizaire; de Ghasebeecq.

(2) Th. Le jeune.

Voici les diverses confirmations des biens de l'Abbaye d'Alne (1).

En 1147, Nicolas, évêque de Cambrai, affirme que l'autel de Haine-Saint-Pierre appartient à l'Abbaye d'Alne et est à l'abri de toute exaction de ses clercs.

1166 : Nicolas confirme la donation qu'il a faite à l'Abbaye d'Alne de l'autel de Haine-Saint-Pierre, sous la condition que Gérard, son clerc, jouira viagèrement des fruits de cet autel.

1167 : L'archevêque de Reims déclare libres, sauf quant au droit épiscopal, les deux autels de Saint-Vaast et de Haine-Saint-Pierre, ainsi que l'Evêque de Cambrai, Nicolas, les a donnés à l'Abbaye d'Alne.

1202 : Jean, évêque de Cambrai, fait savoir : « que la troisième partie de la dîme de Haine-Saint-Pierre, que Bauduin de Saint-Vaast, Lambert et Wautier, ses frères, avaient prise à Robert de Carnières, chevalier, et lui avaient ensuite été remise, avait été rapportée par celui-ci en mains de Marie, Comtesse de Flandre et de Hainaut, qui l'avait déclarée libre de tout droit séculier et remise en mains de l'évêque, de la part de Bauduin, Comte de Flandre et de Hainaut (2), qu'elle remplaçait à cause de son départ pour Jérusalem, et à l'intervention de Philippe, Comte de Namur, et de Willaume, son oncle, bailli du Hainaut ; ... qu'il (l'évêque) l'a enfin délivrée à l'Abbaye d'Alne. »

1202 : Marie, Comtesse de Flandre et de Hainaut, concède à l'Abbaye d'Alne, la partie des dîmes de Haine-Saint-Pierre qui fut donnée à

(1) **Devillers :** Description analytique de cartulaires et de chartriers utiles à l'histoire du Hainaut, Mons, 1865.

(2) Il s'agit de Bauduin VI, chef de la quatrième croisade et Empereur de Constantinople, mort en 1204.

cette communauté par Bauduin de Saint-Vaast et ses frères Lambert et Waultier, et par Bauduin de Carnières, chevalier, duquel ils la tenaient en fief.

1202 : Bauduin, Comte de Flandre et de Hainaut, transmet à l'Abbaye d'Alne la possession de la terre que lui avait donnée Robert de Carnières à Haina-Sancti-Petri et à Haina-le-Poterie.

1204 : Le doyen de Binche ratifie qu'Arnould, clerc de Haine, du consentement de sa femme et de ses enfants, pour le salut de son âme et de celles de ses ancêtres, a donné aux religieux d'Alne, deux bonniers de terre, et que Fressende de Haine, de qui il tenait cette terre, moyennant un cens de 8 deniers, monnaie de Valenciennes, a adhéré à cette donation.

1204 : Donation est faite à l'Abbaye d'Alne, par Bauduin de Lobbes, de 200 livres, monnaie de Valenciennes, pour la célébration d'un service anniversaire et de messes pour le repos de son âme, et de 20 livres, même monnaie, pour l'huile néçessaire à l'église, tant de jour que de nuit; sommes qui ont été employées à l'acquisition de la troisième dîme de Haine et à celle de la dîme de Donstiennes.

1245 : Wibert, investi de Haine et doyen de chrétienté à Binche, et Robert, investi de Saint-Vaast, déclarent que l'Abbaye d'Alne a deux parts de la menue dîme de Haine et de Saint-Vaast, et de l'autel de l'une et de l'autre églises de ces localités, et qu'eux en ont la troisième part et la neuvième de la grosse dîme ; que les offrandes qui se font aux relevailles des femmes, dans chacune des deux églises, appartiennent à l'investi ou à son remplaçant, en cas de décès ; qu'il en est de même de celles qui se font aux confessions et aux baptêmes ; mais les investis n'ont rien dans la dotation des églises précitées ; qu'à la grosse

dîme appartiennent : l'orge, le blé, l'avoine, le lin, les fèves, les pois, l'huile et les vesces ; que l'huile sert au luminaire des églises ; que les semailles dont on fait de l'huile appartiennent à la même dîme et ne sont pas données pour le luminaire.

1248 : Le doyen de Binche certifie avoir été présent au record fait par les échevins de Haine-Saint-Pierre, de l'aumône que Sire Watiers Grassins donna « *à la maison d'Aunes par le los danne Ruesselain, sa feme* », de son héritage provenant en partie de son père et en partie de ses acquêts, à la condition que lui et sa femme en jouiront leur vie durant.

« A cel recort furent sire Evrars li Creturs, Ja-
» kèmes li Marchans, Jehans li Moines, Willaume
» li Mouniers, Adans li Mouniers, Gelebiers li Tor-
» neres, Godefrois dou Chaine, eschevins » et plusieurs autres.

1299 : Un accord est passé entre Catherine, dame de Bourler, Veuve de Jakemon de Bourler, et Guillaume son fils, d'une part, et l'Abbaye d'Alne, d'autre part, par la médiation de Gossuin de Charnières, au sujet d'un pré vendu à l'Abbaye, par Robert de Carnières, et de terres et courtils sis à Haynne-Saint-Pierre, d'une contenance de quatre bonniers environ, que la même communauté tenait de la dite Dame, sous un cens annuel; cet acte donne la contenance de toutes les terres qui avaient fait l'objet d'un différend entre les parties prénommées.

Les Echevins d'Alne :

En 1248, sont cités Evrars li Creturs, Jakèmes li Marchans, Jehans li Moines, Willaume li Mouniers, Adans li Mouniers, Gelebiers li Torneres, Godefrois dou Chaine.

La « Cense d'Alne » :

Cette ferme qui, à travers les siècles, a subi de nombreuses et notables transformations, est actuellement la propriété de M. Paul Petit.

Voici les noms de quelques anciens « censiers d'Alne » qui nous sont connus :

Vasquin de Maraige (ou de Maurage) censier de 1523 à 1533.

Jean Soupart, venu de Ressaix, est censier d'Alne de 1692 à 1710. Il est également mayeur de Haine-Saint-Pierre.

Roch-Jh Soupart, censier de 1710 à 1734, est bailli de Haine-Saint-Pierre et La Hestre.

Léopold-Joseph Soupart, fils du précédent, est fermier de 1734 à 1767.

Le 14 mai 1794, l'Abbaye d'Aulne-la-Riche est incendiée, en même temps que l'Abbaye de Lobbes, par les troupes révolutionnaires françaises. En 1797, les biens de l'Abbaye d'Aulne sont vendus comme biens nationaux. La Cense d'Alne, sise à Haine-Saint-Pierre, est rachetée, pour les moines, avec 64 bonniers de terres, pour une somme de 130.000 livres, par le fermier d'alors, nommé Van hast ou Van hust, lequel avait succédé dans cette ferme à la famille Soupart.

Par le mariage d'une Demoiselle Van hust avec Willame, la ferme devient la propriété de la famille Willame, et par alliance également, passe ensuite à la famille Petit, par Henri Petit, conseiller provincial et bourgmestre de Haine-Saint-Pierre.

Voici un « *Etat des biens de l'Abbaye d'Aulne sous Charles-Quint (1523 à 1533)* » extrait des Archives de l'Etat à Mons :

Revenus

Haine-Saint-Pierre :

Nous avons au dit Haine-St-Pierre, une maison à cense que tient Vasquin de Maurage pour laquelle avec ses « *appendices* » (1), nous doit rendre par an 48 muids de bled (blé).

Item pour aulcunes terres que tient de nous Collard de Ruelles à Haine-Saint-Pierre, nous doit rendre chacun an 9 vassaux (2) de bled.

Charges

au marlier de Haine-St-Pierre	100 sous	
pour louage de nos héritaiges (biens) de Haine-St-Pierre	50 sous	
au curé de Haine pour un obit :		5 deniers
au Seigneur de Raidimont (Redemont)	9 sous 9 deniers	
aux pauvres de Haine-Saint-Pierre :	9 sous	

(Même document)

Réfection de nos granges et censes estant en la comté de Hainaut jusque l'an 1523 :

Pour avoir fait à Haine-Saint-Pierre à notre maison une cauve volsée (cave voûtée), une chambre et deux cheminées de briques avec plusieurs aultres « artuisements » ... payé 244 livres.

(1) Appendices = dépendances ou appentis.

(2) On disait encore un « vacha » à Haine-Saint-Pierre il y a une cinquantaine d'années. Vasque = bassin servant à mesurer le blé.

Seigneurie de Haine

Jusqu'à la fin du XIIIme siècle, les divers documents parvenus jusqu'à nous sont relatifs presqu'exclusivement, à la propriété de l'autel de Haine-Saint-Pierre, au partage des dîmes grosses et menues et à la donation ou la vente de quelques bonniers de terre. Les Abbayes de Lobbes et d'Aulne paraissent être les principales, sinon les seules détentrices des terres de Haine-Saint-Pierre. Il est probable aussi qu'une bonne partie du terroir relevait encore directement des Comtes de Hainaut.

C'est en 1186 qu'un seigneur de Haine est cité, à notre connaissance, pour la première fois. Il ne s'en suit pas que la seigneurie n'ait pas existé depuis les premiers temps de la féodalité. Quoi qu'il en soit « en 1186, Franco de Fontaines et ses enfants, *Guillaume de Haine*, Alard de Merbuiles et ses frères, déclarent en présence d'abord des échevins de Saint-Vaast, puis du Concile de Binche, qu'ils ne molesteront plus l'Abbaye d'Alne, à l'occasion d'une terre tenue à Saint-Vaast, de Widon de Hosden, d'une propriété de l'autel de Haine-Saint-Pierre, et de la dîme provenant de Hugues de Saint-Vaast (1).

Gislebert de Haine est cité en 1194.

Fressende de Haine est signalée dans un acte de donation de 1204, ainsi que nous l'avons rapporté plus haut.

Vers la fin du XIIIme siècle, une seigneurie (laquelle?) passe aux *de Bourler :* en 1299, Catherine de Bourler, veuve de Jacques de Bourler, est citée, ainsi que son fils Guillaume de Bourler.

(1) Cartulaire de l'Abbaye d'Aulne.

Et, en cette même année 1299, Jean II, d'Avesnes, Comte de Hainaut, investit à *Nicole de Housdaing*, « cinq bouniers de tière ki sont en le poësté (domaine) de Haynne-Sainct-Pière ».

La charte qui consacre cette concession (fief), est en somme peu intéressante pour l'histoire de Haine-St-Pierre; elle est cependant caractéristique au point de vue de la langue que parlaient en ce temps les gens du Hainaut. C'est pourquoi nous la reproduisons ci-dessous dans son style original :

Charte de Jean II, d'Avesnes, comte de Hainaut, accordant à Nicole de Housdaing, cinq bonniers de terre situés à Haine-Saint-Pierre, ainsi que les douzaines, les sixaines et les meilleurs catels à Leval-Trahégnies et Epinois.

Nous, Jehans, cuens de Haynnau, de Hollande, de Zélande, et sire de Frise, faisons savoir à tous que nous dounons et avons dounet a no chier foiaulx Monsignor Nicole de Housdaing, chevalier, en accroissement dou fief qu'il tient de nous, ce loist asavoir le tière c'on dist ès tries dou corroit, ki gisent à Espinoit, cinq bouniers de tière ki sont en le poësté (domaine) de Haynne-Sainct-Pière, lesquels tière fut monsigneur Waltier le priestre de Morlanwez. Ce encore li avons-nous douné et dounons les dousaines, les sizaines et les meilleurs cateuls (mobiliers) que nous avions ou Mont en le Val à Trahegnies et à Espinoit, en autel point que nous i avions, hors mi nos siers et nos sierves, se nous les i aviens. Et toutes ces coses deseuredittes, nous li avons dounet et dounons a luy et à ses hoirs (héritiers), à tous jours héritaulement. Et pour ce que ce soit ferme cose et estaule et bien tenue de nous et de nos hoirs, nous avons au devant dit Monsigneur Nicole dounet ces présentes lettres saielées de no propre saiel, en tesmoignage de vérité, lesquèles furent

faites et dounées l'an del incarnation Notre Seigneur Jhésu-Crist mil deux cens quattre vint et dix neuf, le jeudi après la convercion Saint-Paul.

Sous le vidimus de la Cour souveraine de Hainaut.

(Arc. de l'Etat, à Mons ; section judiciaire, 2e Registre aux vidimus.)

En 1332, Eustache IV se désiste de ses biens de Haine-Saint-Pierre en faveur de Guillaume d'Avesnes.

En 1346, un acte signale Jakemars dou Viller, mayeur de la seigneurie Bertrand Turck (1). Sont aussi cités : Jehan Henchies, Jehan dou Chaisne, Jehans Airemons, Colars Honnemens, Colars Raous et Jehans dou Rout Chaisne, échevins du lieu (2).

D'après Th. Lejeune, le démembrement de la terre de Haine-Saint-Pierre se serait fait vers 1332. Nous ne partageons pas cette opinion. Une partie des terres a simplement changé de mains, en 1332. Le partage principal s'est plutôt effectué, à notre avis, vers le milieu du XVme siècle, lors de l'achat d'une partie de seigneurie par Messire Nicolas Rollin, Seigneur d'Aymeries.

En réalité, aux XIIIme et XIVme siècles, il existe, à côté d'une seigneurie principale et des terres abbatiales, une mosaïque de petits fiefs, comme l'attestent les actes cités plus haut. Malheureusement, les documents sont excessivement rares et il faut arriver presque au milieu du XVme siècle pour retrouver des précisions... relatives. Ainsi en 1441,

(1) Bertrand Turck, chevalier, est originaire du marquisat de Montferrat, en Lombardie. Il est, à cette époque, seigneur de Morlanwelz.

(2) Les Echevins et leurs actes dans la province de Hainaut, par Emile Prud'homme.

Et, en cette même année 1299, Jean II, d'Avesnes, Comte de Hainaut, investit à *Nicole de Housdaing,* « cinq bouniers de tière ki sont en le poësté (domaine) de Haynne-Sainct-Pière ».

La charte qui consacre cette concession (fief), est en somme peu intéressante pour l'histoire de Haine-St-Pierre; elle est cependant caractéristique au point de vue de la langue que parlaient en ce temps les gens du Hainaut. C'est pourquoi nous la reproduisons ci-dessous dans son style original :

Charte de Jean II, d'Avesnes, comte de Hainaut, accordant à Nicole de Housdaing, cinq bonniers de terre situés à Haine-Saint-Pierre, ainsi que les douzaines, les sixaines et les meilleurs catels à Leval-Trahégnies et Epinois.

Nous, Jehans, cuens de Haynnau, de Hollande, de Zélande, et sire de Frise, faisons savoir à tous que nous dounons et avons dounet a no chier foiaulx Monsignor Nicole de Housdaing, chevalier, en accroissement dou fief qu'il tient de nous, ce loist asavoir le tière c'on dist ès tries dou corroit, ki gisent à Espinoit, cinq bouniers de tière ki sont en le poësté (domaine) de Haynne-Sainct-Pière, lesquels tière fut monsigneur Waltier le priestre de Morlanwez. Ce encore li avons-nous douné et dounons les dousaines, les sizaines et les meilleurs cateuls (mobiliers) que nous avions ou Mont en le Val à Trahegnies et à Espinoit, en autel point que nous i avions, hors mi nos siers et nos sierves, se nous les i aviens. Et toutes ces coses deseuredittes, nous li avons dounet et dounons a luy et à ses hoirs (héritiers), à tous jours héritaulement. Et pour ce que ce soit ferme cose et estaule et bien tenue de nous et de nos hoirs, nous avons au devant dit Monsigneur Nicole dounet ces présentes lettres saielées de no propre saiel, en tesmoignage de vérité, lesquèles furent

faites et dounées l'an del incarnation Notre Seigneur Jhésu-Crist mil deux cens quattre vint et dix neuf, le jeudi après la convercion Saint-Paul.

Sous le vidimus de la Cour souveraine de Hainaut.

(Arc. de l'Etat, à Mons ; section judiciaire, 2e Registre aux vidimus.)

En 1332, Eustache IV se désiste de ses biens de Haine-Saint-Pierre en faveur de Guillaume d'Avesnes.

En 1346, un acte signale Jakemars dou Viller, mayeur de la seigneurie Bertrand Turck (1). Sont aussi cités : Jehan Henchies, Jehan dou Chaisne, Jehans Airemons, Colars Honnemens, Colars Raous et Jehans dou Rout Chaisne, échevins du lieu (2).

D'après Th. Lejeune, le démembrement de la terre de Haine-Saint-Pierre se serait fait vers 1332. Nous ne partageons pas cette opinion. Une partie des terres a simplement changé de mains, en 1332. Le partage principal s'est plutôt effectué, à notre avis, vers le milieu du XVme siècle, lors de l'achat d'une partie de seigneurie par Messire Nicolas Rollin, Seigneur d'Aymeries.

En réalité, aux XIIIme et XIVme siècles, il existe, à côté d'une seigneurie principale et des terres abbatiales, une mosaïque de petits fiefs, comme l'attestent les actes cités plus haut. Malheureusement, les documents sont excessivement rares et il faut arriver presque au milieu du XVme siècle pour retrouver des précisions... relatives. Ainsi en 1441,

(1) Bertrand Turck, chevalier, est originaire du marquisat de Montferrat, en Lombardie. Il est, à cette époque, seigneur de Morlanwelz.

(2) Les Echevins et leurs actes dans la province de Hainaut, par Emile Prud'homme.

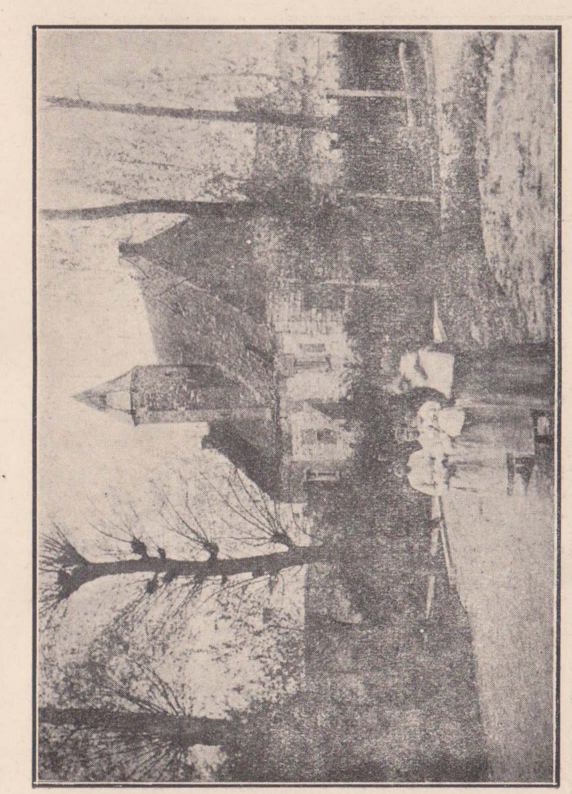
Jacques de Gaesbeeck descendant de ce Nicole de Housdaing qui, en 1299, avait reçu en don de Jean II d'Avesnes, cinq bonniers de terre sis à Haine-Saint-Pierre, vend au sire Nicolas Rollin, entre autres terres, un arrière-fief sis à Haine. Et en 1444, Jean de Loncamp, seigneur de Haine, vend au même Nicolas Rollin, Seigneur d'Aymeries, « *un fief gisant en la ville de Hayne-Saint-Pierre et là entour* ».

C'est donc à cette époque que se morcelle le fief primitif pour donner naissance à deux domaines principaux : la Seigneurie de Haine-Saint-Pierre et La Hestre ; la Terre d'Aymeries, et à d'autres domaines secondaires.

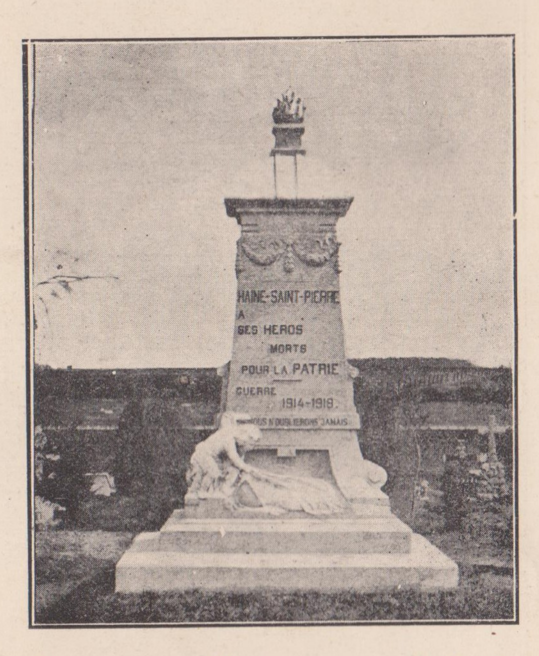
C'est aussi du début de ce XVme siècle, si important dans l'histoire de notre village, que date un document des plus intéressant que nous avons la bonne fortune de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs. Il s'agit d'une charte de Haine-Saint-Pierre, dont la copie (écriture du XVme siècle) déposée aux Archives de l'Etat à Mons, ne porte aucune date.

En confrontant ce document avec d'autres de la même période, nous croyons pouvoir le dater, sans grande erreur, de 1410. A cette époque, la terre de Hayne relevant de Jacques de Gaesbeecq (ou Ghasebecq) est concédée à Jacques de Boussu ; à la vérité, il s'agit d'un arrière-fief peu important, n'intéressant qu'une faible partie du terroir de Haine-Saint-Pierre. Si l'on considère qu'en 1486, il y avait à Haine-Saint-Pierre 43 foyers dont 3 à Redemont, on peut en déduire que les hostes (hôtes, habitants) de Jacques de Boussu n'étaient guère nombreux. Et c'est à ces hostes uniquement que s'appliquaient la charte en question.

Cette charte se limite d'ailleurs au détail des droits du suzerain Jacques de Gaesbeecq sur son vassal Jacques de Boussu et ses hostes, et sur les



Manoir des Seigneurs du Terne (Tour ou Tourette démoli vers 1893)



Monument aux Héros morts pour la Patrie 1914-1918

droits et charges de ces derniers. En voici une interprétation :

« Jacques de Gaesbeecq avec ses compagnons perçoit sur les hommes relevant de Jacques de Boussu un charlet d'avoine, une poule et un pain.

Il exerce dans le vicomté de Haine-Saint-Pierre tous les droits de justice, haute, moyenne et basse, les droits de tonlieux (1) sur les acheteurs et vendeurs selon le tarif de 4 deniers la charrée, 2 deniers la charretée, 1 denier la charge d'un cheval, 1 maille la charge à l'épaule ; pour les marchandises pesées : 4 deniers à la livre. Le seigneur doit fournir des poids et mesures loyaux et peut faire examiner et contrôler les poids et mesures employés par les marchands le jour du plaid (marché).

Les hommes de Jacques de Boussu qui paient ces droits ont leur part d'aisances dans les biens communaux pour chercher les pierres, argile, sable ; s'ils détériorent les dits biens, ils doivent les remettre en état dans la quinzaine.

Ils ont aussi la pêcherie dans la rivière et peuvent arrêter les étrangers qu'ils y trouvent pêchant et les livrer au sergent ou au vicomte.

Tous ceux qui paient ces droits peuvent planter saules ou peupliers près de leurs biens et les exploiter de trois en trois ans, sauf que le vicomte peut en prendre pour rétablir les wareskay (2) par le conseil des échevins.

Suivent quelques clauses au sujet de la juridiction sur les biens communaux.

---

(1) **Tonlieu ou tounieu :** Droit seigneurial payé par les vendeurs ou acheteurs de denrées et marchandises pour les lieux et places qu'ils occupent dans les foires et marchés pour les exposer en vente; droit d'entrée et de sortie sur les marchandises.

(2) **Wareskay :** voir page 19 : **Waressaix.**

Le vicomte peut ajourner (citer) les autorités de la ville pour refaire les wareskay et chaque maison doit fournir une personne pour ce travail.

Autres clauses pour l'exploitation et la protection des biens communaux.

Cette charte, rédigée sous forme d'interpellation au vicomte, paraît être l'œuvre d'un bailli chargé de dresser le relevé des droits seigneuriaux au village de Haine-Saint-Pierre. En effet, dans un acte du 7 janvier 1409 v. st. (7 janvier 1410 n. st.) on cite Jehan Scalleis, vicomte et en ce cas, mayeur de la Seigneurie de Ghasbeecq! N'est-ce pas lui le vicomte interpellé dans cette charte?

En voici la copie, transcrite dans son texte officiel :

« *Coppie de le chartez de haynne-sainct-pierre :*

Visconte je vous dis sy mes compagnon men sieuwent que Jacques de ghasebecq a, luy et ses parchonniers sur tous les hostes de Jacques de boussut dessendant apiet et a wareskay ung charlet davaine, une pouille et I paint sil ne moustre cause raysonnable que il en soit quit etc.

Visconte, je vous dis que jacques de ghasebecq a, en celly viscontet, toutte justiche hault, moyenne et basse de sancq et de burine (1) les tounieux a tous ceux qui accatent a ceux que celly debitte payent IIII deniers de le karée, II deniers de le karetée, I denier de le kevalée, une maille de collée et une maille de lausnée et de tous avoires de pois IIII deniers de le livre et pour ce le signeur desusdit doit livret en cely viscontet leaul pois et mesures sauf que ceulx qui celly debitte payent puellent avoir à leur maison leaul pois et mesure sauf que ly viscontes les puet faire aporter au jour dou plait pour savoir se elle sont justes

(1) **De sancq et de burine : affaires de meurtre ou de blessure à sang coulant.**

et se elles ne le sont, prendre les puelt et avoir le corection telles que loys enseigne etc.

Visconte je vous dis que tous les hostes de Jacques de boussut que ces desusdis debittes payent ont leur aysement sur les warisais pour fouir pieres, arseille, savelon, sans de riens empechier ledis warisais, car sil lenpechoit, refaire le doyvent de dens le XVe.

Item ont il le peskerie en cely rivier sauf que sil trouvoient ung afforain peskant en cely rivier prendre le puellent et arester et livrer au sergant ou visconte, sen ara le harnas et le signeur les loys de I X solz etc.

Item puellent tous ceux que celly debitte payent planter saux ou poupliers alencontre de leurs hirtaige et groyr les puellent de III ans a autres, sauf que le visconte en a affaire prendre en puet pour le wareskay refaire par le conseille des eskevins.

Item se debat sen movoit sur le wareskay suyr le puet le visconte ou le sergant aveue desous jacques de boussut et rasmener sur le wareskay.

Item se debat sen mouvoit desous jacques de boussut suir le puet le maire ou le sergant a veue sur le werisais et reprendre et rasmener desous jacques de boussut etc.

Item a le visconte hauteur de a journer le poeste de la ville pour les wareskay refaire et se doit avoir de cescun maison une personne sur les loys de le ville.

Item que se aucuns se plaindoit que le wareskay fuist astrope faire a journer les doit le visconte par jours solennels pour celly wareskay a reprendre, et reprendre les doient les eskevins par le conseille des anchien.

Item puellent reprendre les eskevins le wareskay en contre le princhе du pays, chevaliers, abbés, moynes et hospitalliers et encontre toutes

gens et pour ce le signeur doit fayre serment a ses eschevins de porter paisible de ce wareskay a reprendre etc.

(Archives de l'Etat, à Mons. Haine-Saint-Pierre et Haine-Saint-Paul. Chartes locales. Copie sur papier).

(Ecriture du XV[e] siècle).

Seigneurie de Haine-S[t]-Pierre et La Hestre

Origine : Jean de Loncamp, seigneur de Haine, vend à Messire Nicolas Rollin, Seigneur d'Aymeries, le 14 octobre 1444, une partie de son fief de Haine. En 1445, il achète à Willame de Quarlemont la terre de Le Hestre et Haine-Saint-Pierre, réunissant ses biens en une nouvelle seigneurie, dite « *de Haisne-Sainct-Pierre et le Hestre* ». Cette seigneurie passe à Englebert de Bourler qui la vend en 1475 à Etienne de Montigny.

Importance : Elle est incontestablement la plus importante du village. En 1739, elle consiste en « un fief ample tenu et mouvant de sa Majesté à » cause de son pays et Comté de Hainaut et Cour » à Mons, se consistant et compredant villes, terres » et seigneuries de la Hestre et Haisne-Saint-Pierre; » en un lieu manoir et entrepresure (1); en cinq » bonniers et demi de pré gisant en lieux, en sept » bonniers et demi de bois, en cens et rentes » d'argent, d'avoine et chapons, en 25 bonniers » de terres labourables, en un moulin, en un ter- » rage, en paturage de seize à dix-sept bêtes à » cornes, en un grand nombre d'hommages qui » tenus en sont, en charbonnages, en services de » fiefs et d'héritages de main ferme, en thonnieux, » entrées et yssues, en afforages et dites villes et en

(1) Entrepresure = dépendances.

» toute justice et seigneurie haute, moyenne et » basse. » (1).

Les seigneurs

1. Les « *Montigny* » (blason burelé d'argent et d'azur de douze pièces).

Etienne de Montigny: chevalier, baron de Noyelles, prévôt de Mons. Il achète la seigneurie en 1475.

Jacques de Montignies.

Antoine de Montignies : fils du précédent (relief du 11 mars 1539).

Jean de Montignies : (relief du 18 octobre 1559).

Georges de Montignies: frère du précédent; chevalier, baron de Noyelles, gouverneur et châtelain de la ville et terre Bouchain et du Comté d'Ostrevant (relief de juin 1577).

Anne de Montignies : (relief de 15 mai 1594), fille du précédent et de Charlotte de Nouvelles. Elle devient la femme de Paul de Carondelet, seigneur de Villers au Bois, de Maulde et du Fermont. Elle survit à son mari et meurt le 6 septembre 1638. Par cette alliance, la seigneurie principale de Haine-Saint-Pierre passe à l'illustre famille des « de Carondelet ».

2. Les « *de Carondelet* » : (blason d'azur à la bande d'or, accompagnée de six besants du même mis en orle).

Paul de Carondelet (relief du 15 mai 1594) : fils de Paul et de Marie d'Ailly. En 1574, il épouse Hélène d'Ennetières, décédée en 1583; en 1586 en secondes noces, Florence de Breucadin ; en 1593,

(1) Etiquète des productions et montrances principales ayant servi au procès de Jean de Carondelet contre Adrien Hossard.

en troisièmes noces, Anne de Montigny. Il est seigneur de Villers au Bois et d'Haine-Saint-Pierre, ici avec titre de vicomte. Il achète la seigneurie de Maulde (près de Tournay) à Claude-Charles d'Estravayé en 1584. Il est lieutenant-général des armées de « Sa Majesté Catholique » (Philippe II). Il meurt le 1[er] mai 1625. On conçoit qu'il ne dut pas souvent résider dans ses terres de Haine-Saint-Pierre et La Hestre.

Dom Paul de Carondelet : (relief du 27 juillet 1639). Baron de Villers et premier conseiller ecclésiastique en la Cour, résidait en la ville de Madrid.

Antoine de Carondelet : (relief du 4 février 1645). Frère du précédent, se tenait au château d'Anvers.

Alexandre de Carondelet : (relief du 6 février 1691). Frère du précédent.

Ferdinand de Carondelet: (relief du 2 avril 1695). Fils du précédent.

Jean-Louis de Carondelet : (relief du 13 novem- 1725). Fils du précédent.

François-Louis-Hector de Carondelet : (relief du 16 mars 1776). Fils du précédent.

Jean-Louis-Nicolas-Ghyslain de Carondelet : (relief du 5 juin 1784). Frère du précédent, ainsi titré : « Marquis de Carondelet, Baron de Noyelles, Seigneur d'Hermij, de la Hestre, de Gourguechon, Chevalier de l'Ordre Royal militaire de St-Louis, Capitaine en premier au Régiment du Poitou, etc...

Th. Lejeune signale l'engagère de la seigneurie de La Hestre et Haine, faite en 1645 par Antoine de Carondelet, grand prodigue, au profit de Jacques Chisaire. Cette engagère aurait été relevée par Françoise Chisaire en 1685, puis en 1756 par Marie-Thérèse Maximilien de Biseau. Il n'en est rien. La terre resta la propriété des « de Carondelet » jusqu'à la fin de l'ancien régime. L'acte dont parle Lejeune, mentionne que « le fief engagé n'est pas le fief de la Hestre et Haine, mais un autre au dit lieu ».

Les baillis

Les seigneurs ne séjournent pas dans leur fief de Haine. Ils sont remplacés par un bailli, aidé d'un greffier et de deux sergents. Le bailli est chargé d'administrer les biens seigneuriaux et de rendre la justice. Il perçoit aussi les impôts. Voici les noms de quelques baillis de Haine :

1555 : Jean de la Salle; 1577 : Jean Bureau, fils; 1616 : Adrien Cousin, bourgeois de Mons; 1646 : Jean de Cehau; 1648 : Charles Lucq; 1664 : Jacques Milet (1); 1686 : de Wansart; 1694 : Ursmer-François Naret; 1710 : Roch-Jh. Soupart; 1736 : Delanier.

Les mayeurs et échevins

Ils sont chargés d'administrer les biens et les intérêts de la communauté.

1536 : Wasquin de Wainage (ou Maurage), mayeur.

1599 : Simon Marescault, mayeur; Jehan Hecq, Anthoine Bourlart, Sepverin Cochet, Thomas Diste, échevins.

1610 : Thomas Diste, mayeur.

1686 : Pierre Duquesne.

1692 : Jean Soupart (relevé comme censier d'Alne de 1692 à 1710).

1772 : J.-B. Delval, mayeur.

(1) Extrait du registre de relief des fiefs qui mouvaient de la cour de Mons.

La terre d'Aymeries

C'est la mieux connue de Haine-Saint-Pierre.

Elle fut constituée par deux achats successifs de Messire Nicolas Rollin, Chancelier de Bourgogne.

Celui-ci achète, le 26 juillet 1441, à Jacques de Gaesbeeck, descendant de Nicole de Housdaing, la terre de Houdeng et ses trois arrière-fiefs de Saint-Vaast, Mignault et Haine. L'acte de vente mentionne : « Item en la ville de Hayne qui est un membre dudit fief (de Houdeng) trente-six bonniers tant prêts que terres, parmi un manoir de quoi on rend par an, trois muids et demi de bled. »

Ce manoir, c'est l'ancienne ferme fortifiée qui deviendra plus tard la propriété des « de Bueren » (Château d'Avondans) et enfin le Château Coppée (Fonds Coppée à Haine-Saint-Paul).

Parmi les trente-six bonniers désignés, il s'en trouvait certes à Haine-Saint-Pierre : rappelons la donation de Jean II d'Avesnes à Nicole de Housdaing en 1299.

Ce n'est cependant que trois ans plus tard que se fonde d'une manière définitive, la « *terre d'Aymeries* » à Haine-Saint-Pierre.

En effet, le 14 octobre 1444, Nicolas Rollin achète à Jean de Loncamp : « ung fief ample qu'il avoit gisant en la ville de hayne-saint-pierre, emprès houdain au terroir et là entour ».

Insistons sur le fait que le domaine ainsi constitué ne peut ajouter à son nom, le correctif de « *Justice d'Aymeries* » parce que les seigneurs de Haine-Saint-Pierre et La Hestre conservent jusqu'en 1794 le précieux privilège de toute justice haute, moyenne et basse, et ce pour toute la « ville ». C'est donc abusivement qu'on a donné à cette terre le titre de « *Justice d'Aymeries* ».

Importance

Le fief d'Aymeries s'étendait sur de nombreux bonniers (1) de terre labourables ; voici quelles étaient les diverses parcelles indiquées dans l'acte de vente :

« Une maison-grange, marescauchies (écuries)
» et entrepresure, avec un pret tenant à icelle mai-
» son contenant ensemble trois bonniers ou envi-
» ron ; item en treize bonniers de terres laboura-
» bles en une pièce appelez le bruyère tenant au
» chemin de la hestre d'une part et de deux autres
» costés aux terres de l'église d'aulne et simon
» rocquart; item en six bonniers de terres en une
» pièce que lon dit la longheguvelle, tenant de
» trois côtés à Ghyslain Maron et à quatre journels
» de l'église d'aulne; item en quatre boniers de
» terres gisant à jean bucque tenant au dit guillau-
» me Maron et à jean bucque; item en six bo-
» niers de terre tenant à la maladrie de la dite
» ville de hayne, aux courtils d'icelle et à thierry
» lansseau; item en deux boniers de terres gisant
» à larbre bouset tenant à l'église d'aulne et gui-
» lain Maron; item en quatre journaux de terre gi-
» sant à le voye a bosquet thierry ausseau, tenant
» de deux costès au dit guilain maron et aux héri-
» tages de l'église St-nicolas de nivelle ; item et
» trois boniers de terre gisant au chemin qu'on
» dit du fasnuet tenant aux terres de bonne-espé-
» rance et à guilain maron; item en deux journeaux
» de terre tenant au dit chemin de le saure et a
» jean chizaire et au dit monseigneur le chancelier;
» item en deux bonniers tenant aux terres de fan-
» nuelz et aux terres de bonne-espérance ; item
» en un bonier de terre tenant a la haye maltail-
» lée au dit de fannuelz et a jean chizaire; item

(1) Le nombre est contesté, des redites ayant été faites dans l'acte de vente de 1444.

» en deux autres bonniers de terre tenant au che-
» min de péronnes, au dit chancelier et à mathieu
» le parfait; item en deux bonniers de terre tenant
» au beau bonnier de bonne espérance et a thierry
» ausseau; item en deux journaux de terre tenant
» à la haye à cas et au dit chancelier; item en trois
» bonniers de terre gisant au chemin que on dit
» du frasnuelz tenant aux terres de bonne espé-
» rance et à guilain maron; item en deux journaux
» de terre tenant à la sannelevière et à jean chi-
» zaire d'une part et d'aultre part au dit chance-
» lier; item en trois bonniers de terre labourable
» gisant au derrière de la dite maison avec dix-
» huit bonniers ou environ de pretz, de pastura-
» ges, aulnois et autres terres labourables, gisant
» là assez près mouvant du tonquet de genestrois
» par le deseur au plus près du Hocquet allant sur
» l'étang du vivier jusqu'au chêne qui dessoive les
» cinq bonniers de terre, derrière le vie sart, tout
» si avant que le dimage de Haisne-Saint-Paul se
» contient. » (1).

Les seigneurs

Les « *Rollin* » : (blason d'azur à trois clefs d'or posées 2 et 1). (2).

Nicolas Rollin : Chancelier de Bourgogne, confident de Philippe-le-Bon. Il devient, par achat, seigneur d'Aymeries, d'Anthines et de Raismes (dans le Hainaut français).

Anthoine de Rollin : fils du précédent; Grand Bailli et capitaine général du Hainaut.

Louis de Rollin : fils du précédent et de Gillette de Berlaymont; il meurt sans postérité.

(1) Nous donnons cette nomenclature afin de montrer au lecteur l'extrême morcellement de la propriété seigneuriale.

(2) J. Monoyer : Essai historique sur les anciens villages de Houdeng, Gœgnies et Strépy.

Georges de Rollin: cousin du précédent. Il assiste à l'abdication de Charles-Quint, le 25 octobre 1555.

Anne de Rollin : fille du précédent; elle n'a pas d'enfant de ses deux mariages.

Jeanne de Rollin : c ousine sous-germaine de Anne; elle épouse Charles le Danois.

Les « *Le Danois* » : (blason d'azur à la croix dentelée (1) d'argent).

Charles le Danois : seigneur de Cernay et de Joffreville, cité plus haut.

Jean le Danois : fils du précédent, gentilhomme du Roi très chrétien et gouverneur de Rocroy.

Philibert le Danois : comte de Cernay (relief du 17 décembre 1632); il vend, le 20 septembre 1634, pour 43.000 florins « les terres, seigneuries et héritages de Haisne-Saint-Pierre, Haisne-Saint-Paul et Saint-Vaast » à Antoine de Henin, écuyer, seigneur de Falma.

Les « *de Henin* » :

En 1636, Antoine de Henin, seigneur de Falma, se désiste de la terre de Haine-Saint-Pierre en faveur d'*Antoine Hossart*, son homme de confiance.

Les « *Hossart* » :

Bien que possédant des terres à Bois-d'Haine et à Wanfercée, cette famille s'installe définitivement dans son domaine de Haine-Saint-Pierre. C'est, sans doute, un de ses membres qui fait élever à côté de la « cense » le château actuel, restauré depuis. A quelle époque? le manque de documents ne permet pas de préciser.

Antoine Hossart : il épouse, le 29 avril 1659, Marguerite Lelong. Plusieurs enfants naissent. Parmi eux :

(1) La croix dentelée se retrouve sur le sceau échevinal de la haute justice de Ha'ne-Saint-Pierre, dont une empreinte est conservée dans les collections du cercle archéologique de Mons (J. Monoyer).

Jean-Baptiste Hossart : seigneur de Courte-Motte au Bois-d'Haine. Il meurt le 3 avril 1695. Sa pierre tombale se trouve en l'église paroissiale.

François Hossart : frère du précédent. Il lui succède en 1695.

Adrien-François Hossart : curé de Saint-Vaast, seigneur d'Aymeries en Haine-Saint-Pierre et de Courte-Motte au Bois d'Haine.

Jean-François Hossart : né le 12 octobre 1687 à Haine-Saint-Pierre, seigneur d'Aymeries, Courtemotte, Wanfercée, Keumotte, etc... Il épouse Anne-Marie Philippart qui lui donne cinq enfants; quatre meurent en bas âge. Une fille reste, Anne-Marie, née le 26 mai 1724, qui épouse le 30 mai 1745, Messire Jean-François-Joseph *Brouwet*.

Les « *Brouwet* » :

Messire Jean-François Brouwet : fils de Alexandre-Thomas Brouwet, né à Blaton, le 22 novembre 1682 et de Chevalier Jeanne-Agathe. Chevalier, Conseiller, Receveur général de l'Impératrice-Reine apostolique en Hainaut ; il devient seigneur d'Aymeries par son alliance avec Anne-Marie Hossart.

Jean-François Brouwet, né le 30 mai 1738, fils du précédent.

Jacinthe-Joseph Brouwet, fils du précédent, né en 1764, décédé le 15 juillet 1834.

Paul-Louis-Augustin-Joseph Brouwet, fils du précédent, né à Haine-Saint-Pierre, le 15 juin 1808. Epouse Mathilde Carlier. Bourgmestre, sénateur censitaire, chevalier de l'Ordre de Léopold.

Paul-François-Hyacinthe-Marie-Joseph Brouwet, fils du précédent, né à Haine-St-Pierre, en 1860. Epouse Emma Caffet. Bourgmestre de 1900 à 1906. Décédé en octobre 1909.

Les mayeurs et échevins

Un acte du 7 janvier 1409 v. st. (1) cite Jehan Scalleis vicomte et en ce cas mayeur de la seigneurie de Ghasebecq, et les échevins : Jehans li Merchiers, Piérars de Faune, Piérars de Bruile et Thumas Gielmans.

En 1598, la seigneurie avait pour mayeur Jehan Hecque, et pour échevins : Simon Marescault, Anthoine Bourlart, Séser Cochet et Thomas Dist, ce dernier créé échevin pour la passation d'un acte seulement (2).

De 1614 à 1625, Hughes de Saint-Paul est mayeur.

Sceau (3) : Ecu à six triangles. Casque cimé de deux oreilles d'âne (?).

Légende : « S.eschal de hayne-saint-piere ».

Chapitre de Sainte-Waudru : Charte du 28 novembre 1570. Collection sigill N° 622 (empreinte moderne) :

Scel échevinal de la seigneurie d'Aymeries. Le 8 mars 1575 le grand bailli de Hainaut autorisa Anne Rollin, vicomtesse de Gand, dame d'Aymeries, etc... à se servir, pour la seigneurie qu'elle possédait à Haine-Saint-Pierre d'un nouveau scel, au millésime 1573, semblable au précédent, lequel portait les armes de feu Messire Georges Rollin, chevalier, seigneur d'Aymeries, et avait été détruit lors du passage du prince d'Orange en 1572.

(1) Jusqu'en 1575, dans notre région, l'année commence à Pâques. De là, deux manières de dater les documents: dans le vieux style, c'est-à-dire en adoptant l'ancienne manière comme ici; dans le nouveau style, c'est-à-dire selon la nouvelle manière, le 7 janvier 1409 étant en réalité le 7 janvier 1410.

(2) Les échevins et leurs actes dans la province de Hainaut, par Emile Prud'homme.

(3) Les notes relatives aux sceaux des seigneuries sont extraites de l'ouvrage de M. Edouard Poncelet, archiviste de **l'Etat à Mons.**

Jean-Baptiste Hossart : seigneur de Courte-Motte au Bois-d'Haine. Il meurt le 3 avril 1695. Sa pierre tombale se trouve en l'église paroissiale.

François Hossart : frère du précédent. Il lui succède en 1695.

Adrien-François Hossart : curé de Saint-Vaast, seigneur d'Aymeries en Haine-Saint-Pierre et de Courte-Motte au Bois d'Haine.

Jean-François Hossart : né le 12 octobre 1687 à Haine-Saint-Pierre, seigneur d'Aymeries, Courte-motte, Wanfercée, Keumotte, etc... Il épouse Anne-Marie Philippart qui lui donne cinq enfants; quatre meurent en bas âge. Une fille reste, Anne-Marie, née le 26 mai 1724, qui épouse le 30 mai 1745, Messire Jean-François-Joseph *Brouwet*.

Les « *Brouwet* » :

Messire Jean-François Brouwet : fils de Alexandre-Thomas Brouwet, né à Blaton, le 22 novembre 1682 et de Chevalier Jeanne-Agathe. Chevalier, Conseiller, Receveur général de l'Impératrice-Reine apostolique en Hainaut ; il devient seigneur d'Aymeries par son alliance avec Anne-Marie Hossart.

Jean-François Brouwet, né le 30 mai 1738, fils du précédent.

Jacinthe-Joseph Brouwet, fils du précédent, né en 1764, décédé le 15 juillet 1834.

Paul-Louis-Augustin-Joseph Brouwet, fils du précédent, né à Haine-Saint-Pierre, le 15 juin 1808. Epouse Mathilde Carlier. Bourgmestre, sénateur censitaire, chevalier de l'Ordre de Léopold.

Paul-François-Hyacinthe-Marie-Joseph Brouwet, fils du précédent, né à Haine-St-Pierre, en 1860. Epouse Emma Caffet. Bourgmestre de 1900 à 1906. Décédé en octobre 1909.

Les mayeurs et échevins

Un acte du 7 janvier 1409 v. st. (1) cite Jehan Scalleis vicomte et en ce cas mayeur de la seigneurie de Ghasebecq, et les échevins : Jehans li Merchiers, Piérars de Faune, Piérars de Bruile et Thumas Gielmans.

En 1598, la seigneurie avait pour mayeur Jehan Hecque, et pour échevins : Simon Marescault, Anthoine Bourlart, Séser Cochet et Thomas Dist, ce dernier créé échevin pour la passation d'un acte seulement (2).

De 1614 à 1625, Hughes de Saint-Paul est mayeur.

Sceau (3) : Ecu à six triangles. Casque cimé de deux oreilles d'âne (?).

Légende : « S.eschal de hayne-saint-piere ».

Chapitre de Sainte-Waudru : Charte du 28 novembre 1570. Collection sigill N° 622 (empreinte moderne) :

Scel échevinal de la seigneurie d'Aymeries. Le 8 mars 1575 le grand bailli de Hainaut autorisa Anne Rollin, vicomtesse de Gand, dame d'Aymeries, etc... à se servir, pour la seigneurie qu'elle possédait à Haine-Saint-Pierre d'un nouveau scel, au millésime 1573, semblable au précédent, lequel portait les armes de feu Messire Georges Rollin, chevalier, seigneur d'Aymeries, et avait été détruit lors du passage du prince d'Orange en 1572.

(1) Jusqu'en 1575, dans notre région, l'année commence à Pâques. De là, deux manières de dater les documents: dans le vieux style, c'est-à-dire en adoptant l'ancienne manière comme ici; dans le nouveau style, c'est-à-dire selon la nouvelle manière, le 7 janvier 1409 étant en réalité le 7 janvier 1410.

(2) Les échevins et leurs actes dans la province de Hainaut, par Emile Prud'homme.

(3) Les notes relatives aux sceaux des seigneuries sont extraites de l'ouvrage de M. Edouard Poncelet, archiviste de l'Etat à Mons.

Haine-Saint-Pierre et Haine-Saint-Paul : le 21 janvier 1622, octroi fut accordé par le grand bailli de Hainaut à Madame de Joffreville, Novion, Raismes, Houdeng, etc... grande maréchale de Hainaut, de se servir pour la seigneurie qu'elle possédait à Haine-Saint-Pierre et Saint-Paul, d'un nouveau scel à ses armes, portant l'inscription : « Scel échevinal de haisnes st piere et st paul renouvellé » semblable à l'ancien, celui-ci ayant été perdu pendant les guerres. (Charte et octrois communaux, original sur parchemin. Conseil de Hainaut, reg. N° 170, foll, 786 - ibid. octrois, 21 janvier 1622). (1)

Seigneurie du Terne (la Tour ou Tourette)

En 1454, Jean du Terne, demeurant à Mons, possède à Haine-Saint-Pierre et Haine-Saint-Paul, un fief ample qu'il tient du seigneur de La Hestre. Jean du Terne a toute justice haute, moyenne et basse (2).

En 1474, cette seigneurie se compose d'une « tour », fossé, marescauchie (écurie), plusieurs terres ahanables, charbonnages, moulin à eau, four banal, revenus divers : same (meule) pour esmoudre les couteaux, tordoir (pressoir à huile), évalués à 60 livres et 26 muids de blé blanc et 16 muids de mouture ».

Les seigneurs

La Tour, ou la Tourette comme disaient nos grands-pères, a connu, ainsi que les autres seigneuries, de nombreux « bénéficiaires » dont les premiers paraissent être les seigneurs du Terne, venus de Mons.

(1) Sceaux et armoiries des villes, communes et juridictions du Hainaut ancien et moderne, par Edouard Poncelet.

(2) Chassereau des rentes de la seigneurie du Terne (1454-1687).

Jean du Terne précité.

Nicolas du Terne : conseiller de l'Empereur Charles-Quint, décédé en 1567 et inhumé sur ses terres. Pierre tombale en l'église paroissiale.

D'après les témoignages des plus anciennes familles du lieu, les derniers propriétaires de la Tourette furent les « D'Alcantara » et finalement les « de Bueren » dont la dernière descendante, une Demoiselle de Bueren en religion à Gand, touchait encore, en 1906, les loyers de masures et les fermages de prés et terres qu'elle possédait aux alentours de la Tourette. C'est M. Gaston Petit qui, vers 1907, racheta la plus grande partie de ces biens aux derniers de Bueren.

Le manoir

C'était une construction très simple, massive, paraissant dater de l'époque de l'architecture romane ; elle occupait le centre du triangle formé par la Haine et sa dérivation, dont le moulin Petit (anciennement moulin d'en bas) tient encore un des sommets. Les fossés, constitués par les deux bras de la Haine, étaient très profonds ; ils le sont encore au delà du barrage qui existe toujours et au bief du moulin, tandis qu'ils ont été pour ainsi dire comblés sur le cours naturel de la rivière. Ce manoir devait représenter, à l'époque, le type primitif du château-fort féodal bâti en plaine.

Un plan des Seigneuries de Haine-Saint-Pierre, *daté de 1785*, n'indique plus qu'une cense à l'emplacement du Manoir du Terne.

La tour (ou une partie de celle-ci restaurée) surmontant le corps principal du bâtiment, existait en-

core il y a une quarantaine d'années; ce bâtiment avait été transformé en habitations (?) pour des ménages ouvriers; certaine famille, pour y avoir résidé assez longtemps, a même reçu le sobriquet « del tourette ». Des contemporains se souviennent de la grande salle, et notamment au milieu de la cour, du puits autour duquel ils ont joué dans leur enfance.

Tous ces souvenirs sont malheureusement disparus à jamais, victimes de l'utilitarisme moderne. Les ruines ont été complètement rasées, il y a une trentaine d'années, et le terrain labouré pour servir à la culture de la pomme de terre!

Les seuls vestiges qui puissent encore nous rappeler la « Tour » sont : le moulin à eau et le pigeonnier qui lui fait face, mais ces deux dépendances ont indubitablement été reconstruites, de fond en comble, au cours du XIXme siècle.

La « Cense de la Tour » ou « del Tour »

A l'origine et vraisemblablement aux XVe et XVIe siècles, s'élevait à cet endroit le Manoir des Seigneurs du Terne, flanqué d'une « tour » imposante et complètement entouré d'eau.

Une « cense » dépendant du manoir existait, au-delà des fossés, vers le sud-est et à gauche de l'entrée du chemin Masseau (actuellement des Meuniers). Une grange, de petites dimensions, y existe toujours, construite en torchis et mœllons, elle donne l'impression d'une bâtisse du XVe ou du XVIe siècle. A proximité existent également des pans de murs restaurés en briques et pierres qui indiquent vraisemblablement l'emplacement de la cense primitive.

Après le décès en 1567 de Nicolas du Terne, dernier seigneur connu, toute trace est perdue des occupants du manoir et tout le XVIIe siècle est muet à ce sujet. Le manoir reste-t-il inhabité et subit-il de ce fait d'inévitables détériorations ? C'est fort possible. La tour toutefois, restée debout jusqu'au XIXme siècle, donna son nom à la cense qui, abandonnant ses premiers aîtres, vint occuper ce qui restait des bâtiments du manoir. Nous retrouvons en effet les noms des censiers de la « Tour » ou « Del Tour » ainsi que des mayeurs et échevins pendant tout le XVIIIe siècle. Et la légende du plan de 1785, déjà cité, signale encore la « Cense de la Tour » située sur la Seigneurie du Terne et appartenant toujours au Seigneur du dit Terne.

Les censiers

Louis Renoirt : en son temps censier à la cense Deltour, à Haine-Saint-Pierre, décédé en 1738 (pierre tombale).

Henri Fissiau : en son temps censier à la cense de la Tour à Haine-Saint-Pierre, mayeur en 1742, décédé en 1781 (pierre tombale).

Les mayeurs et échevins

1516 (1) : Jehan des Ruelles mayeur ; Jehan Gierleman, Jehan de Ranssart ; Jehan Boucquefort et Colart des Ruelles, échevins.

1700-1721 : Jacques Englebert, mayeur.

1726-1736 : Jacques Dunain, mayeur.

1742-1780 : Henri Fissieau, mayeur, censier à la cense de la Tour (pierre tombale).

1782 : Philippe Fissieau.

1789-1793 : Gabriel Fissieau.

(1) Les échevins et leurs actes dans la province de Hainaut, par E. Prud'homme.

Seigneurie de Redemont (ou d'Ardenmont)

Ancienne ferme Brogniez, à Pont Brogniez.

En 1595 (relief du 15 décembre 1595) cette seigneurie se compose de : une maison, grange, fournils, terres labourables, prés, paturages, jardin, aulnois, d'une contenance de quarante bonniers, la plupart tenant ensemble et tenant de loin au chemin de Binche à Nivelles, aux terres de l'Abbaye de l'Olive, à la seigneurie de La Hestre, à la seigneurie d'Aymeries, à l'église et abbaye d'Alne. Elle possède en outre des droits de charbonnages (pour 7 paniers, 1 panier), rente d'argent, beurre (1).

« A cause du dit fief, il y a un petit ferme (2) en l'église, à Haine-Saint-Pierre. Il y a service d'héritage et droit de nommer tous les officiers de justice. »

Toutes les terres de cette seigneurie paraissent donc situées sur le territoire actuel de Haine-St-Pierre, à l'est de la chaussée de Nivelles, sur les emplacements actuellement occupés par les établissements industriels de la commune : Usines Goldschmidt, Verreries, Boulonneries, Grosses Forges de La Hestre, etc.

En 1486, il y avait à Redemont 3 foyers.

Les seigneurs

Nous en connaissons cinq :

Antoine du Fosset.

(1) Registre, cour féodale du Hainaut.

(2) L'original des actes scabinaux était déposé dans le « ferme » ou coffre aux archives de cette administration. Ce coffre se trouvait ordinairement dans le clocher de l'église paroissiale ; il y avait trois serrures dont les clefs étaient confiées au mayeur, à un échevin et au greffier (J. Monoyer).

Jehan du Fosset, demeurant à Mons ; décédé en 1595.

Christophe du Fosset, fils du précédent.

Philibert-François-Joseph Milot, écuyer, est signalé dans le relief du 7 février 1719.

Le Baron de Molenbaix est cité en 1756 et en 1773 (baron Philibert-Xavier du Sart de Molembaix).

Les mayeurs et échevins

1551 : Vasquin de Maraige, mayeur ; Pière Scolffart, Collart Hecque, Jehan Lebrun, Willamme Deshayes, échevins (1).

Sceau (2)

« Scel échevinal de la seigneurie de Redemont.
» Ecu écartelé; aux 1 et 4, un agnus Dei tient une
» bannière ; aux 2 et 3, un rateau. »

Légende : S. eschevinal Srie de redemont ».

(Greffe, 28 mars 1661 : empreinte en cire rouge).

Seigneurie du Roy (ou de l'Empereur)

Cette seigneurie s'étendait sur Haine-St-Pierre et Haine-St-Paul, hameau de Jolimont et au Coron à l'eau, touchant à la Seigneurie du Terne. Il y avait d'ailleurs, autrefois à Jolimont, un lieu-dit « Seigneurie du Roy ».

Elle était appelée primitivement « Seigneurie qu'on dit l'allouet de Haisne ». Elle relevait directement des comtes de Hainaut et portait, de ce chef, le titre de « Seigneurie du Roy (ou de l'Empereur) ».

(1) Les échevins et leurs actes dans la province de Hainaut, par Emile Prud'homme.

(2) Sceaux et armoiries des villes, communes et juridictions du Hainaut ancien et moderne, par Edouard Poncelet.

En 1575, elle comptait 10 maisons. En 1587, elle n'en comptait plus que trois. Cela n'a rien d'étonnant pour le lecteur qui veut bien penser aux troubles, pillages et destructions qui marquèrent en notre pays la seconde moitié du XVI[me] siècle (guerres religieuses).

Les mayeurs et échevins

1528 : Vasquin de Maraige, mayeur ; Vincent Souppart, Vinchien Hirsoul, Piérard Bourlart et Jehan Du Trilz.

Le comte de Hainaut possédait en outre divers droits sur les seigneuries locales, comme l'indique le cartulaire des rentes et cens dûs au comte de Hainaut :

« Si a li cuens mortemain partout a ses gens et » douzaines et sisaines, fors en l'aluet le segneur » dou Rues. Et si a l'ost et le chevaucie. »

Un acte de 1645 porte que la terre de Haine-Saint-Pierre fut engagée à Jacques Chisaire pour 144 livres (1). Il s'agit, sans doute, de l'engagère attribuée, à tort selon nous, par Th. Lejeune, à Antoine de Carondelet, relevée en 1685 par Françoise Chizaire et en 1756 par Marie-Thérèse-Maximilien de Biseau. Quoi qu'il en soit, nous voyons que le 9 juillet 1773, c'est Messire Auguste-François Tahon, écuyer, seigneur de Vellereille-le-Sec, qui donne l'autorisation d'extraire la houille sous la seigneurie dite du Roi, en Haine. Et un plan dressé en 1785 qui se trouve au Château de Mariemont (section historique) porte comme titre : « Plan figuratif de la Terre et Seigneurie de Haine-Saint-Pierre et *de la Seigneurie du Roy appartenant à Monsieur le Marquis de Carondelet, Baron de Noyelles, etc...*

(1) Cartulaire des rentes et cens dûs au Comte de Hainaut, par Devillers.

CHAPITRE IV

Le culte. La paroisse. L'église. Les pierres tumulaires. Les curés. La cure. Les chapelles. Les cimetières.

La paroisse de Haine-Saint-Pierre est très ancienne. Elle était déjà citée en 1186 parmi les paroisses du décanat de Binche. Jusqu'à la fin de l'ancien régime, elle dépendait de l'Abbaye d'Aulne.

Les droits des abbés d'Aulne sur l'autel de Haine-Saint-Pierre furent confirmés par plusieurs chartes : en 1147, diplôme de Nicolas, évêque de Cambrai ; en 1167, charte de l'archevêque de Reims ; en 1167-1171, chartes de Pierre d'Alsace et de Jean II d'Antoing, ces deux derniers, évêques de Cambrai.

L'Abbaye d'Aulne avait donc la collation de la cure dont la dotation se composait de dîmes, biens-fonds, etc..., produisant en 1787: 761 florins, 8 sous, 7 deniers. Au XIV[me] siècle, ce bénéfice était taxé à 25 livres.

La paroisse

La paroisse Saint-Pierre s'étendait primitivement très loin. Elle englobait le territoire de La Hestre qui n'avait, jadis, pour sanctuaire, qu'une chapelle castrale, annexée au manoir des « Carondelet » et desservie par un chapelain.

Pendant la deuxième occupation française (1794-1799) le curé de la paroisse, l'abbé De Lannoy, dut se tenir caché depuis septembre 1797 jusqu'à la fin de 1801. Il venait administrer les sacrements deux fois par mois, à la ferme Demarez, à la Fontaine de Spa et chez Lelong, à La Hestre.

En 1803, La Hestre fut élevée au rang de paroisse, sous le pastorat de L.-J. Stilmant.

En 1868, l'industrie prenant de l'extension et la population des deux Haine augmentant, une nouvelle église fut construite à Jolimont, Haine-Saint-Paul, à l'emplacement de l'ancien puits n° 1 des Charbonnages de Houssu. En 1875, on annexa à cette nouvelle paroisse, les hameaux de Redemont, de Jolimont et les Fonds de Jolimont. On choisit, pour ligne de séparation entre les deux paroisses, le chemin de fer de La Louvière à l'Olive.

En 1910, une église fut édifiée par la transformation des bâtiments de l'ancienne ferme Thiriar, à la Chaussée de Nivelles. Ce temple fut remplacé en 1925 par une construction entièrement nouvelle. La jeune paroisse, dédiée à Saint-Ghislain, contribua, après celle de Jolimont, à refouler la vénérable paroisse Saint-Pierre dans ses limites actuelles, assez étriquées.

L'Eglise

C'est fort probablement vers le début du XIIme siècle que fut édifiée l'ancienne église Saint-Pierre. Rappelons que c'est, en effet, à partir de cette époque, qu'une distinction s'établit entre les deux paroisses Saint-Pierre et Saint-Paul, cette distinction impliquant l'existence de deux sanctuaires.

Nous possédons bien peu de renseignements sur l'édifice primitif. Trop délabré pour qu'une simple restauration suffise, il fut démoli en 1779.

On trouve dans les archives de la cure, des copies d'actes de mariage célébrés à la chapelle de La Hestre pendant la durée de ces travaux.

L'architecte qui a construit notre église actuelle a voulu rompre, semble-t-il, avec une tradition qui a donné, à un trop grand nombre de sanctuaires villageois, le même visage. Coiffée de son clocher bulbeux, comme d'un bonnet, notre église n'a pas l'austérité exagérée de la plupart de ses voisines.

Elle fut construite en 1780, comme l'indique le chronogramme au-dessus de la porte d'entrée :

Nec sustinet Tenentur...
FUnDatUr ApostoLorUM prInCIpI,
SUb Josepho, ProesULe ALnensI. (1).

Les cloches

Avant la Révolution française, la tour renfermait trois belles cloches ; on en voit encore les *beffrois* (?) et les trous des cordes.

Dans le registre des baptêmes de l'époque, on trouve la note suivante :

« Mémoire que Mr. Claus, Doyen de Binche, a béni les cloches de Haine-Saint-Pierre, le Mardi de la Semaine Sainte, le 17 avril 1707. La plus grosse est une cloche décimale livrée par Mrs. les abbés et Religieux d'Alne mémorié par le soussigné clerc marguillier du dit Haine-Saint-Pierre.
(sig.) ARobert Willame.

L'armée du Général Charbonnier, de passage ici en 1794, enleva deux cloches, la plus grande et la plus petite. Il ne reste plus que la moyenne dont le diamètre inférieur est de 90 centimètres.

(1) Joseph Scrippe, 42e abbé d'Alne.

L'horloge

Elle fut placée, vers 1835, par l'Administration communale. Elle sortait de l'atelier de Englebert, horloger à Gosselies.

Les pierres tumulaires

Très nombreuses dans notre vieille église, elles sont fort intéressantes au point de vue local, car elles aident à tracer la généalogie des anciennes familles du village.

Voici les inscriptions qui y furent relevées :

1) Ci desoul gist *Nicolas du Terne*, en son temps conseiller à l'Empereur Charles V en ceste ville et Hais S. Paul qui trépassa l'an 1567. R.I.P.

2) Ici gist *Barbe Taimon*, censière à H-S.Pierre, fondatrice du salut des morts, tous les 1rs Dimanches du mois, dans cette église, décédée le 28 8bre 1682 — et *Denis Delhaye*, son beau-fils, mayeur du dit Haine et clerc l'espace de 18 ans, mort avec grande louange le 3 .... de l'an 1695. R.I.P.

3) Cy gist *Jean Bte Hossard*, Seigneur de Courtemotte au Bois-d'Haine, fondateur d'une messe chantée par semaine, à perpétuité, dans cette église, décédé le 3 avril 1695. R.I.P.

4) Cy gist le sieur *François Hossart*, Seigneur d'Aimeries à H. S. Pierre et de la Courtemotte au Bois d'Haine, décédé le 10 mars 1698 et Damoiselle *Marie-Thérèse Duvivier*, son épouse, décédée le 24 mars 1707. R. I. P.

5) Icy gist le sieur *Jean Carlot*, décédé le 23 juillet 1706 et Damoiselle *Angéline Hossart*, son épouse, décédée le ... mars 1702, fondateur en cette église, de 13 messes chantées par an. Priez Dieu pour leurs âmes.

6) Ici repose le corps du sieur *Adrien François Hossart*, en son temps curé de S. Vaast, Seigneur

d'Aimeries en H. S. Pierre et de Courtemotte au Bois d'Haine, décédé le 15 mai 1735 — et des sieurs *André, Jh, Bte,* et *Louis-Jh.* ses frères. R.I.P.

7) Cy gist *Jean-François Hossart*, Seigneur d'Aymeries, Courtemotte, Wanfercée, Keumote, de son vivant, homme très vertueux, doux, affable et singulièrement charitable envers les pauvres, décédé le 20 août 1759, âgé de 74 ans — et de *Dame Anne-Marie Philippart*, sa femme — décédée le 17 décembre 1755, âgée de 63 ans, inhumée en l'église de Sainte-Waudru. R.I.P.

8) Sépulture de *M. Jean-François Hossart*. Cette pierre sépulcrale a été posée par Messire Jean-François-Joseph Brouwet, chevalier, conseiller, receveur-général de l'Impératrice-reine apostolique en Hainaut, gendre du dit Jean-François Hossart.

9) Icy reposent les corps de *Jean Soupart*, censier d'Aulne et mayeur d'H. S. Pierre, décédé le 27 Xbre 1710, âgé de 70 ans — d'*Anne Delattre*, sa femme, trépassée le 22 avril 1710, âgée de 70 ans — et de *François* leur fils, prêtre et pasteur de Forest, qui rendit son âme à Dieu, le 30 avril 1695, âgé de 29 ans. R.I.P.

Optimis Parentibus et charissimo fratri, *Ba Soupart*, in paedagogio Castri Lovanii Philosophiae Professor primarius, hanc poni curavit, anno 1709.

10) Ici reposent les corps du Sieur *Roch-Jh Soupart*, en son vivant, bailly d'H. S. Pierre et de la Hestre, censier d'Alne au dit Haine, décédé le 12 septembre de l'an 1734, âgé de 84 ans — et de Dlle *Claire Gravis*, son épouse, décédée le 24 décembre de l'an 1749, âgée de 81 ans — et de M. *Léopold-Jh Soupart*, bailly de ce lieu, décédé le 16 juillet de l'an 1767, âgé de 64 ans. R.I.P.

11) Icy gist le corps de *Louis Renoirt*, en son

temps censier à la cense Deltour à H. St. Pierre, décédé le 25 mai 1738, âgé de 63 ans. R.I.P.

12) Ici gist *Henri Fissiau* en son temps censier à la cense de la Tour à H. S. Pierre, décédé le 6 mai 1781, âgé de 78 ans et *Isabelle-Thérèse Engleber*, son épouse, décédée le 2 juin 1778, âgée de 64 ans et plusieurs de leurs enfants. R.I.P.

13) Ici devant reposent les corps de *J.-Bte Delval* décédé le 23 janvier 1728, âgé de 79 ans — et de *Marie Foulon*, son épouse, décédée le 26 8bre 1724, âgée de 69 ans. Le lecteur dira, s'il a bonté, un requiescant in pace.

14) Ici reposent les corps de *Jacques Jh. Chevalier*, né à Baseicles, en 1692, décédé le 21 juin 1777, fils de Nicolas et de Marie-Thérèse Dubellois, frère de Jean, Président du Collège de De Bay à Louvain en qualité de parent, décédé en 1683 — fils de Jean et de Marguerite Sergeant — fille d'Antoine et de Jeanne Lebliecq — fille de Jacques et d'Anne De Bay, sœur de Jacques De Bay, principal fondateur du Collège des De Bay, à Louvain — et de *Marguerite Ségard*, son épouse, née à Gondregnies, en 1704, décédée le 21 janvier 1783 qui ont eu pour enfants :

Marie-Thérèse ;

Jean-François, allié à Marie-Françoise Levecq;

Jacques-Joseph ;

Jacques, allié à Catherine-Françoise Leclercq ;

Bernard-François ;

Philippe-Joseph, allié à Marie-Thérèse Rousseau ;

Pierre-Joseph, allié à Marie-Anne Dequesne ;

Jean-Baptiste ;

Benoit-Joseph ;

Marie-Rosalie-Michel, alliée à Louis-Jh-Lannoy. R. I. P.

15) Ici gist le corps de *Me Jacques Jh. Pirez*, en son temps Chapelain de son Altesse Royale de Mariemont, Chapelain royal de N. D. de Carnières en l'église de St-Waudru, à Mons, bénéficier de La Hestre, décédé le 22 avril 1776, âgé de 58 ans, et de *Pierre-Ursmer Dequesne*, son beau-père, décédé le 24 octobre 1764, et de *Marie-Jeanne Delhaye*, sa propre mère, décédée le 16 avril 1784, âgée de 94 ans. R. I. P.

16) Ici repose le corps de Dlle *Marie-Antoine Jh. Desomberghe*, femme du sieur Jean-Martin Quévy laquelle desedat le 21 novembre 1742, âgée de 35 ans. Priez Dieu pour le repos de son âme.

17) Ici devant reposent les corps d'*Antoine Fayt*, en son temps Maréchal de H. S. Pierre, l'espace de 48 ans, âgé de 72 ans, décédé le 13 juillet 1760, et de *Marie-Gestrude Paul*, son épouse, décédée le 13 juin 1770, âgée de 74 ans. Priez Dieu pr l/âmes.

18) Ici repose le corps de *Me Dominique Jh. Guyaux*, curé droit et zélé, de cette paroisse, l'espace de 43 ans, décédé le 9 septembre 1775, âgé de 73 ans. Les passants sont priés de faire la station de la croix pour son âme. R.I.P.

Les Curés de Haine-Saint-Pierre (1)

1206 : Isaac de Haine paraît dans un acte par lequel Wautier de Saint-Vaast cède à l'Abbaye d'Alne, une part de la dîme de cette localité.

1209 : Isaac de Haine signe un acte par lequel Widon de Hosden et Claricia, sa femme, donnent à l'Abbaye d'Alne, la troisième part de la dîme de Senvast, qu'ils tenaient d'Henri, châtelain de Binch.

(1) Cette liste a été dressée, pour la plus grande partie, par feu Arthur Bisman.

1245 : Wibert, investi de Haine et doyen de Binche.

1519 : Jean Adam passe un concordat avec l'Abbaye d'Aulne pour la fourniture du pain, du vin et du luminaire par l'Abbaye.

1522 : Jehan Pouillon.

1540 : Sire Jehan Waultier, prêtre. Registre N° 3915 des comptes de Mortemains de la Prévôté de Binche : Haine-Saint-Pierre, « de Sire Jehan Waultier, curé de Haine-Saint-Pierre, le meilleur catel revendu à Thierry Waultier, son père. »

1556 : Nicolas Willemart, décédé en 1571. Registre N° 3929 (1er janvier au 30 avril 1571) : « de Maître Nicolè Willemart, curé de Haine-Saint-Pierre, levé une vache revendue à Gabriel Thonette. »

1571 : Jacques le Tondeur.

1573 : Amand le Thuz ; son père Philippe est décédé en 1573. Le registre 8931, Haisne-Saint-Pierre « De Philippe le Thuz, levé une vache revendue à Maître Amand le Thuz, son fils, curé de Haisne-Saint-Pierre. »

1599 à 1630 : Charles le Mesureur.

1630 à 1676 : André de la Motte, décédé en 1676 (voir cure).

1676 à 1679 : Thomas Mascart.

1679 à 1716 : Adrien Gilsoux, décédé le 10 février 1716.

1716 à 1733 : Jean-Jacques Florent, décédé le 15 février 1733, âgé de 52 ans.

1733 à 1775 : Dominique Guyaux, décédé subitement à Haine-Saint-Pierre, le 9 septembre 1775, âgé de 73 ans, inhumé dans le cimetière, vis-à-vis de la grande porte de l'église. Sa pierre tombale se trouve à droite en entrant, au-dessus du bénitier.

Une école fut créée en 1772 avec le concours de l'abbé Guyaux, curé de Haine-Saint-Pierre et de La Hestre « qui veut la faire bâtir et l'entretenir à ses frais, sa vie durant », du mayeur J.-B. Delval et de 21 notables de l'endroit qui fournirent le terrain, et des censiers « offrant de faire la corvée à tour de rôle. » L'acte stipule que le maître d'école choisi jouira de la dite demeure pour salaire, qu'il sera obligé chaque année de « se reproduire au curé et à la dite loi du lieu pour se continuer s'il est diligent ou remercier si négligent ou trouvé d'ailleurs en défaut. »

1775 à 1803 : Maximilien de Lannoy. Il naquit à Meslin-l'Evêque le 26 février 1748. Il fit ses études au collège d'Ath, puis il étudia la philosophie et la théologie à l'Université de Louvain. Après un séjour au séminaire de Cambrai, il fut ordonné prêtre en 1772. Il retourna à Louvain et fut créé maître-es-arts après quatre années d'études. A sa sortie de l'Université, il obtint par voie de concours la cure de Haine-Saint-Pierre.

1803 à 1805 : Louis-Joseph Stilmant. Après avoir fait ses humanités à Thuin et sa philosophie à Douai, il entra à l'Abbaye St-Feuillien sous le nom de Godefroid. Il y étudia la théologie pendant sept ans. Ordonné prêtre en 1780, il fut professeur de théologie, maître des novices, vicaire de Mignault et sous-prieur dès 1782. En 1786, il devint prévôt du Rœulx, et en 1800, « *desserviteur* » de la paroisse, charge qu'il remplit avec beaucoup de zèle. Lors de l'organisation du nouveau diocèse de Tournay, il obtint la cure de Haine-Saint-Pierre.

1805 à 1834 : Jean-Baptiste Goulard, né à Rance le 25 juillet 1757 ; il fit ses humanités à Chimay et étudia la philosophie à l'Université de Douai. Il obtint en 1805 la cure de Haine-Saint-Pierre, où il mourut le 13 octobre 1834.

1835 à 1848 : Napoléon Lefèbvre.

1848 à 1858 : Adrien Dubuisson.

1858 à 1872 : Stanislas Moulard.
1872 à 1905 : Nicolas Dewavre.
1905 à 1911 : Alexandre Caucheteur.

Le curé actuel est M. Joseph Dubois, depuis le 18 février 1911.

La cure

Elle est très ancienne. Le curé Thomas Mascart la signale déjà dans la déclaration des biens de cure qu'il fit à son arrivée ici, en 1676. Il la dit « fort ancienne, caduque et en partie ruinée, sujette à beaucoup de réparations fort nécessaires. »

Elle avait été donnée à l'église par André de la Motte, dont le blason se voit encore au-dessus de la porte d'entrée. On lit également, de chaque côté de la porte, l'inscription « Anno 1635 » date probable d'une première restauration.

Cette porte d'entrée et l'ancienne étable qui y tient sont incontestablement la partie la plus ancienne du bâtiment. L'habitation est d'origine plus récente. Elle fut restaurée en 1731, comme l'indique le millésime taillé au-dessus de la porte.

Avec son perron, sa façade chaulée, son haut toit bleu, la cure a conservé un caractère agreste qui ne manque pas de charmes.

Les chapelles

Duvivier, dans ses « Recherches sur le Hainaut ancien » signale l'existence à Haine, en 905, d'un oratoire dédié à St-Martin.

Au XVme siècle, l'Abbaye d'Alne avait la collation d'une chapelle dédiée à la Sainte Vierge. Elle était dite Chapelle du Sart.

Des textes anciens font aussi allusion à une chapelle dédiée à Notre Dame de Lorette. Elle devait se trouver dans l'église même.

Où se trouvaient ces divers oratoires? Nous n'avons pu l'établir d'une façon précise. Nous savons toutefois, d'après les témoignages de quelques vieillards qui les ont connues: qu'une très ancienne chapelle s'élevait à l'angle sud-ouest de la rue St-Antoine et du chemin de Binche. Elle était consacrée à Notre Dame de Hal et les fidèles en faisaient le tour en priant. La statuette à l'intérieur de l'oratoire avait la figure noire. Qu'une autre chapelle se trouvait à l'angle de la rue de l'Harmonie (Mal d'Accord) et de la rue de La Hestre, à l'emplacement de l'habitation de M. Hector Hecq. Celle-ci était dédiée à Notre Dame de la Salette. Enfin, qu'une troisième chapelle, très petite celle-ci, occupait, au bas de la cavée, un emplacement situé à environ 15 mètres au-dessus de l'ancienne maison Martin.

La plupart de ces oratoires ont été démolis vers 1870.

Les cimetières

Pendant longtemps, le cimetière entoura l'église. En 1835, comme il était devenu trop étroit, la commune acheta le terrain nécessaire à son agrandissement et le doyen de Binche vint le bénir.

Dans sa séance du 5 novembre 1875, le Conseil communal décida la création du cimetière de la cavée. Les travaux furent finis en 1876. Le dimanche 21 janvier 1877, le doyen de Binche, assisté de N. Dewavre, M. Joris, Dubocquet, Browez, curés; de Buxie et Friart, vicaires, procéda à la bénédiction du nouveau cimetière. Toute l'étendue fut bénie, à l'exception de deux parcelles, réservées : l'une aux enfants morts sans baptême, l'autre aux dissidents.

Le premier cimetière fut alors désaffecté, le mur d'enceinte démoli et les dépouilles mortelles transportées au nouvel emplacement.

En 1912, ce champ de repos, entièrement occupé, fut remplacé par le cimetière actuel.

CHAPITRE V.

Métiers

Industries : houillère, métallurgiques et diverses — Voies de communication — Grands travaux — Administration

Avant que le machinisme moderne érigeât sur le territoire de notre commune les halls bruyants de ses usines, avec leurs hautes cheminées, l'agriculture, la petite industrie et l'industrie à domicile se partageaient les occupations de notre population. Nous avons relevé, dans d'anciens registres de mariages et de décès — registres de la cure, l'état-civil avant la Révolution Française n'étant enregistré que par le curé de la paroisse — les métiers exercés à Haine-Saint-Pierre jusque vers 1790.

Voici ceux qui nous paraissent les plus intéressants : Cloutier (1506) (1); carbonier (1597); couvreur de paille (1623); ferronier (1687); coutelier (1687) (2); marchand de houblon (1730); marchand vétérinaire (1750); sabotier (1768); postillon (1775); fontainier de Mariement (1775); contrôleur

(1) Cette industrie, localisée vers Redemont, semble avoir connu un grand développement.

(2) Cette industrie, relativement ancienne, a pris quelque extension à La Hestre principalement. En 1687 est déjà signalé « Jacques Mabille, maître-coutelier, demeurant à La Hestre ».

des ouvrages de la Fontaine archiducale (1775) ; souffleur (1780); platisseur (1780) (1); charron; tonnelier; cuvelier; berger; teinturier; tailleur pour hommes; maçon; censier; meunier; jardinier; garde-chasse; boulanger.

Nous trouvons une mention typique : en 1802, Louis Conreur est clerc intérimaire, charbonnier et maître d'école ! Cet assemblage de professions, tellement différentes aujourd'hui, nous paraît très bizarre. Il faut savoir qu'en ce temps-là, les écoles n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui, bien loin de là. Les instituteurs n'étaient pas diplômés: le plus souvent, le clerc remplissait en même temps l'office du maître d'école ; celle-ci était installée dans une maison appartenant au curé ou à la fabrique d'église, ou au seigneur. Le maître y enseignait d'abord les prières, puis les éléments de la lecture, de l'écriture et du calcul. Avec un peu de chant, c'était tout. Il y suffisait habituellement.

Les jours d'enterrement, de mariage, etc., l'école était fermée, ainsi qu'aux périodes des principaux travaux des champs auxquels les enfants étaient généralement occupés.

Quant à la profession de charbonnier, elle n'était pas encore, à cette époque, permanente comme de nos jours. Les travaux « *à fosse* » étaient souvent suspendus pour des causes diverses : travaux d'étançonnage ou de réparations, envahissement de la mine par les eaux, mévente du charbon dont la production dépassait souvent les besoins, assez restreints en ces temps troublés; aussi par le manque de capitaux pour continuer l'exploitation.

(1) Le 16 septembre 1787, eut lieu le mariage d'Eléonore Bertiaux, fille du « maître-tiseur » de la Verrerie de Mariemont ; étaient témoins, Stanislas François et Nicolas-Joseph Pouplier, tous deux « souffleurs ».

En raison du caractère «temporaire» de ces trois professions, on pouvait donc en 1802 être à la fois, clerc, maître d'école et charbonnier.

Industrie houillère

L'exploitation du charbon de terre remonte à une époque très ancienne dans notre localité. Dans le relief de la seigneurie du Terne, fait en 1474, sont citées parmi les propriétés « des charbonnières ». En 1595, dans le relief de la seigneurie de Redemont, on signale un droit de charbonnage de un panier sur sept.

Cependant, ce n'est qu'au XVIIIme siècle que se constituent les deux premières sociétés charbonnières locales : Haine-Saint-Pierre et La Hestre, et Redemont.

Nous empruntons les notes s'y rapportant au « *Mémoire sur l'origine et le développement de l'Industrie houillère dans le Bassin du Centre* » par *Jules Monoyer :*

La Hestre : La société « se constitua le 17 octobre 1755 en suite d'une concession obtenue la veille du Baron de Noyel, seigneur de La Hestre ; elle eut pour fondateurs : Arnould Schruytener, d'Enghien ; Nicolas et Jean Morlet, du Rœulx ; André Laurent, de Houdeng-Gœgnies ; les frères Jean et Joseph Bernard, de La Hestre ; enfin Nicolas Croquet et Bauduin Waterlot, du Fayt. (Une sorte d'intercommunale avant la lettre où Haine-Saint-Pierre n'a d'ailleurs aucun représentant!)

La Société obtint aussi du Baron de Molembaix, le 28 avril 1756, la concession d'une partie de la seigneurie de Redemont.

Les sept premiers sociétaires s'attribuaient à chacun le huitième de l'avoir social, le dernier recevait 1/24me à charge de construire le conduit destiné à « escorer » les terrains concédés. L'achèvement de cette galerie demanda cinquante années de travail et coûta plus d'un million. En outre, deux embranchements y furent ajoutés, ce qui occasionna une nouvelle dépense d'environ deux cent mille francs. »

Redemont : « L'accord ne régna pas longtemps entre les maîtres de La Hestre, car, à la date du 15 juillet 1757, nous voyons quatre d'entre eux se réunir pour entreprendre des fouilles sous La Hestre et Redemont. Ce sont : Arnould de Schruytener, André Laurent, Remy Morlet et Nicolas Croquet. Les deux premiers avaient individuellement 1/3 dans le charbonnage ; chacun des deux autres recevaient un douzième. Croquet ne fournissait pas de fonds, mais devait conduire les travaux de recherches et d'assèchement. Les deux derniers douzièmes furent offerts à M. de Gougnies, seigneur haut justicier du Fayt.

La Société de La Hestre fit opposition aux travaux de Redemont, mais l'affaire s'apaisa par accord du 25 octobre 1757.

Les associés de Redemont obtinrent de la douairière d'Hane de Haine-Saint-Pierre, le 9 mars 1759, la concession de Jolimont en Haine-Saint-Paul, moyennant redevance du onzième de la vente ; et du Baron Philibert-Xavier du Sart de Molembaix, le 22 septembre 1773, la ratification de l'octroi du 28 avril 1756, relatif à la seigneurie de Redemont.

Houssu : Bien qu'ayant débuté en 1737, cette entreprise n'acquit ses concessions en Haine-Saint-Pierre que vers 1750 par les autorisations suivantes (1) :

1° « La dame de Callibaux, douairière du comte d'Hane, avait accordé le 21 mai 1751, aux sieurs

(1) **Jules Monoyer :** Mémoire sur l'industrie houillère dans le Centre.

Baise et consorts, la concession des veines gisantes sous sa haute seigneurie du Terne et de Jolimont ; mais le sieur Baise étant depuis tombé en faillite, le charbonnage de Houssu qu'il avait entrepris, fut saisi et adjugé sur enchères publiques, le 30 octobre 1763, au sieur Lebrun, de résidence à Gougnies (qui, à ce moment, faisait partie du Comté de Namur). Ce dernier vendit aux prénommés Thiriar et Parée, en vertu de l'acte passé devant les hommes de fief du Hainaut, le 8 juillet 1769, tous ses droits dans la houillère dite de Houssu, pour la somme de douze cents livres une fois payée. »

2° Enfin, les mêmes reçurent le 9 juillet 1773, de Messire Auguste-François Tahon, écuyer, seigneur de Vellereille-le-Sec, l'autorisation d'extraire sous la seigneurie dite du Roi, en Haine. »

Mariemont : Par un décret du 16 pluviôse an IX, Hardenpont et compagnie obtinrent la concession « du parc de Mariemont et de ses dépendances » et formèrent la Société de Mariemont. Cette entreprise, bientôt devenue prospère, absorba les concessions voisines et parmi elles, celle de Haine. A partir de 1862, elle put ainsi exploiter 1491 hectares sous les localités de Morlanwelz, Haine-St-Pierre, La Hestre, Bellecourt, Carnières, Chapelle et Piéton.

A Haine-Saint-Pierre le seul charbonnage encore exploité est celui du Champ d'Haine (Puits St-Félix).

Industries métallurgiques et diverses

Voici dans l'ordre chronologique, les principales industries fondées à Haine-Saint-Pierre avec un aperçu de leur développement depuis leur création jusqu'à ce jour.

Vers 1780 : Fondation d'une verrerie à Haine-Saint-Pierre, par Guillaume-François Deschruytener. L'avocat fiscal Papin, dans son rapport du 24 septembre 1793, affirme qu'elle est la seule verrerie en activité dans l'ancien Hainaut.

En 1793 : De Schruytener sollicite du Gouvernement autrichien, l'exemption de la garde et de logements militaires pour son usine et les habitations qui en dépendent (1).

1828 : Fondation des «Verreries de Mariemont» à Haine-Saint-Pierre, par M. François Houtart-Cossée. Nombre d'ouvriers en 1828 : 150 ; en 1930 : 425 à la division de Haine-Saint-Pierre et 400 à la division de Jemappes.

Chiffre d'affaires en 1828 : 150.000 francs ; en 1929 : 32 millions de francs.

Le directeur actuel est M. Henri Chausteur.

1836 : Arrêté royal du 11 octobre permettant la construction d'une fabrique de gaz d'éclairage extrait de la houille.

1838 : Fondation de la « Société anonyme de Céramique du Centre », par MM. Bertrand, Houtart et Monseu.

Nombre d'ouvriers en 1838 : 10 ; en 1929 : 100 (pour les usines de Haine-Saint-Pierre et Bouffioulx).

Chiffre d'affaires en 1838 : 25.000 francs. En 1929 : 3.000.000 de francs.

Le Directeur actuel est M. Arthur Monseu.

1838 : Fondation de la « Société Anonyme des Forges, Usines et Fonderies de Haine-St-Pierre » (dit le Grand Atelier) au capital de 500.000 francs. Elle reprend les ateliers de M. M. Parmentier, fondés en 1829, comportant un bâtiment principal qui servait à la fois de forge, fonderie et menuise-

(1) **E. Matthieu :** Verrerie de Haine-Saint-Pierre : Annales du Cercle archéologique de Mons, T. XXIV, p. 415, 1895.

rie et qui possédait déjà une petite machine à vapeur et quelques outils. La nouvelle société s'occupe d'abord de la construction de machines agricoles. Plus tard, elle se spécialise dans la construction de locomotives. Etendue des installations actuelles : 12 hectares. Nombre d'ouvriers spécialistes : 1200. Production annuelle 60 locomotives et 1200 wagons de types divers.

Le capital nominal actuel est de 10 millions de francs.

Le Directeur actuel est M. Georges Goldschmidt, ingénieur.

1846 : Etablissement de la Société des Fours à Coke, par Evence Coppée. Reprise de l'usine par la Société en commandite Emile Coppée, puis par la Société Anonyme des Usines et Fours à Coke Emile Coppée.

1850 : Un arrêté royal du 19 avril porte annexion, aux Usines et Forges de Haine-Saint-Pierre, d'une école d'apprentissage pour la construction des instruments aratoires.

1853 : Le Docteur Delbèque crée les Fonderies de Baume ou « Société Delbèque et Cie ». Une filiale est créée en 1879 sous la dénomination de « Usines et Fonderies de Baume ». En 1882, après la création à frais communs d'un nouvel atelier à Marpent (France-Nord) les deux sociétés fusionnent et deviennent la « Société anonyme des Usines et Fonderies de Baume et Marpent ». En 1896, la société est encore accrue en importance par l'absorption des Usines de Morlanwelz, fondées en 1848.

Nombre d'ouvriers en 1853 : moins de cent ; en 1929 : 2700.

Chiffre d'affaires en 1929 : plus de cent cinquante millions de francs.

Le directeur actuel est M. Henri Fauquel-Moyaux, ingénieur.

1872 : Création de la société anonyme « Compagnie Centrale de Construction » à Haine-St-Pierre, fondée par Pierre-Joseph Hiard, père du Sénateur Hiard. Cette société reprend les affaires de la firme « Hiard, Descamps et Cie » comportant une petite fonderie et un atelier de construction. A la fin de l'année de sa fondation, l'usine compte 30 ouvriers ; le chiffre approximatif d'affaires au cours de la même année est de 80.000 francs. Aujourd'hui l'usine occupe 1000 ouvriers ; le chiffre d'affaires en 1929 s'élève à 75.000.000 de francs.

Le directeur actuel est M. Pierre Hiard, fils du Sénateur Léon Hiard.

1897 : Fondation par MM. Léon Hiard et Gustave Bardiaux, de la « Société anonyme des Aciéries d'Art » à Haine-Saint-Pierre, remplaçant une ancienne poëlerie. En 1904, une nouvelle aciérie est fondée à Lesquin-lez-Lille (Nord-France). La firme sociale devient « Société Anonyme des Aciéries de Haine-Saint-Pierre et Lesquin ».

Nombre d'ouvriers en 1904 : 100 à Haine-Saint-Pierre ; 250 à Lesquin.

Chiffre d'affaires au cours de la même année : 360.000 francs à Haine-Saint-Pierre et 900.000 francs à Lesquin.

Nombre d'ouvriers en 1929 : 520 à Haine-Saint-Pierre ; 2000 à Lesquin.

Chiffre d'affaires en 1929 : 26.400.000 francs à Haine-Saint-Pierre et 53.700.000 francs à Lesquin.

Le directeur actuel est M. Nicolas Rappez.

1898 : Création de la « Société Anonyme des Usines et Boulonneries de Mariemont ».

Nombre d'ouvriers en 1898 : 45 ; en 1929 : 290.

Chiffre d'affaires en 1898 : 410.000 francs ; en 1929 : 16.000.000 de francs.

Le directeur actuel est M. Edouard Drugmand.

Les voies de communication

Nous avons vu que le noyau du village s'est formé dans la vallée, approximativement entre le moulin d'en haut et le moulin d'en bas ; les chemins primitifs, d'abord des sentiers (voyes, puis piedsentes, sentiers réservés aux piétons et aux troupeaux) enfin des chemins de terre, furent tracés pour relier entre eux les villages voisins et les seigneuries proches, ou pour rattacher la localité aux grandes routes passant à proximité.

Ainsi le chemin de La Hestre, certainement un des plus anciens, reliait le manoir des Seigneurs de La Hestre et Haine-Saint-Pierre, sis sur le territoire actuel de La Hestre, au moulin d'en haut (moulin de Noyelles) et au centre du village de Haine-Saint-Pierre. Le chemin de Fanuelz mettait en communication les seigneuries du Terne et de Redemont avec la seigneurie de Fanuelz (moulin de Saint-Vaast). Le chemin des Vaches, très ancien aussi, partait de l'Eglise d'Aulne, passait près du manoir du Terne (la Tourette) et remontait directement vers le nord jusqu'à la ferme Brogniez (seigneurie de Redemont) ; il servait principalement au passage des troupeaux venant à la Haine. Le grand Chemin de Binche, partant également de l'Eglise d'Alne, et empierré seulement depuis une cinquantaine d'années, réunissait notre commune au siège de son doyenné et de sa prévôté. Parallèlement, le Chemin des chaux-fours reliait le moulin d'en haut au grand Chemin de Mons à Namur, qui passe à la limite sud de la localité. Partant du moulin d'en bas, une piedsente (piedsente des meuniers) aboutissait également à ce grand chemin de Mons à Namur.

D'autres piedsentes coupaient à travers champs et bois, dont nous n'avons conservé que les noms: la piedsente du grand Etang traversant Haut-Fontaine ; le chemin Monseu et la piedsente du Haignies, reliant le Coron-d'en-haut au Fonds-des-eaux ; la piedsente Blaise, reliant la Fontaine de Spa à la ferme Brogniez ; la piedsente du Bois à Jolimont, conduisant vers le bois du Roi (seigneurie du Roi sur Jolimont : Haine-Saint-Pierre et Paul), etc., etc.

Telle était et resta la voirie urbaine dans notre village jusque vers le milieu du XVIIIme siècle. C'est vers cette date que fut construite la Chaussée de Mons à Nivelles, si utile à l'industrie houillère au temps où les chemins de fer n'existaient pas. Cette chaussée fut établie par tronçons de 1730 à 1764 (1) : De Mons au Petit-Versailles, ce premier tronçon existait depuis 1605, aux frais de la ville de Mons ; du Petit-Versailles à Binche, le deuxième tronçon fut établi en 1730-1731 ; un troisième de Nivelles à Seneffe en 1751 et enfin, la chaussée fut complétée dans son dernier tronçon de Seneffe à Bray, en 1763 et 1764 ; ces trois derniers tronçons furent établis aux dépens des Etats du Hainaut ; la Chaussée est maintenant une route nationale. Elle englobe, du Pont-Brogniez à Jolimont, la Chaussée de Mariemont, qui va de Soignies à Mariemont ; ces deux grandes artères furent sillonnées, pendant les trois premiers quarts du XIXme siècle, par les nombreux et lourds chariots qui venaient charger le charbon, extrait à Mariemont et à Bascoup, pour l'approvisionnement des Bruxellois notamment.

Ce trafic a cessé peu à peu après l'établissement des premiers chemins de fer dans le Centre, peu après 1850.

C'est aussi vers cette époque que la physionomie de notre village se transforme assez rapidement.

(1) **J. Monoyer** : Mémoire sur l'origine et le développement de l'industrie houillère dans le Bassin du Centre.

Restée presqu'exclusivement agricole jusqu'à la fin du XVIIIme siècle, l'exploitation rudimentaire et intermittente de quelques houillères ne modifiant pas le caractère purement campagnard des habitants, notre population se cantonne autour des fermes au fond du village et à Redemont, formant les seuls quartiers du Coron d'en haut, Coron à l'eau et Pré Brogniez. C'est au début du XIXme siècle que commence l'exploitation systématique et industrielle de la houille, grâce à la constitution de sociétés anonymes disposant de capitaux plus importants ; à cette époque, existe déjà à Haine-Saint-Pierre une verrerie ; les premiers ateliers de construction apparaissent vers 1830 et nous voyons la population passer de 366 habitants en 1802 à 945 en 1829, soit presque le triple. Cette population accrue est principalement industrielle et s'installe autour des charbonnages et des usines ; c'est ainsi que se peuplent la Chaussée à Houssu et Redemont, les quartiers de Jolimont et de la Verrerie ; les quartiers de la gare et de Mal d'Accord ne surgiront qu'après 1860, c'est-à-dire après la mise en exploitation des lignes de chemin de fer nouvellement construites.

Quant aux nouveaux quartiers de l'Hôtel de Ville, du Vélodrome et du Parc, ils ne seront lotis qu'après 1900 et ils sont encore en plein développement.

Les chemins de fer

Nos grands-pères ont connu le chemin de fer dès 1850. Mais dès l'année 1831 cependant, l'Ingénieur De Ridder publiait un « *Mémoire sur les* » *avantages de l'établissement d'un chemin à or-* » *nières de fer qui unirait les charbonnages de* » *Mariemont-Houdeng aux canaux de Mons à* » *l'Escaut et de Charleroi à Bruxelles* » et sur lequel la traction serait faite par des chevaux (1). Le canal du Centre n'existait pas à cette époque.

Ce projet, qui vit le jour trois années avant la promulgation de la loi du 1er mai 1834, dotant notre pays d'un réseau de voies ferrées, ne fut malheureusement pas réalisé. Mais, pour donner satisfaction aux légitimes revendications du Bassin charbonnier du Centre, qui avait été sacrifié lors de la création des premières lignes du réseau ferré, le Gouvernement, par arrêté du 21 mai 1845, autorisa la construction d'une ligne de chemin de fer qui, partant de Mons, aboutirait à Manage, et qui, de La Louvière, lancerait un embranchement vers les houillères de Baume, Mariemont, l'Olive et Bascoup. Le raccordement de Mons à Manage fut concédé le 20 juin 1845 à une société anonyme formée à Bruxelles pour la construction et l'exploitation des chemins de fer de Mons-Manage et Namur-Liége. La première de ces lignes, inaugurée en 1850, a été reprise par l'Etat le 8 juillet 1858.

Ce fut notre premier chemin de fer. Partant de la gare actuelle de La Louvière, et venant de Manage, il suivait le parcours (encore très reconnaissable aujourd'hui grâce aux anciennes cabines qui le jalonnent) de la Chaussée de l'Olive, à La Louvière, vers Haine-St-Pierre (encore appelée le vieux chemin de fer ou chemin de l'Olive, par les vieillards) traversait la chaussée de Nivelles à Redemont pour suivre l'actuel raccordement de la Verrerie, puis par Mariemont et l'Olive, aboutissait à Bascoup. Cette ligne fut aussi appelée « *le chemin de fer des Anglais* » parce qu'elle était dirigée par des Anglais dont les bureaux se trouvaient sur le territoire de Seneffe, approximativement à l'endroit de la gare de Manage.

(1) **De Ridder** : Brochure in-4° de 38 pages avec un plan. 1831.

Manage ne devint une commune distincte qu'en 1880 (1).

Nous avons retrouvé, dans des archives de famille, la carte de faire-part de « M. Emile Parent, de Haine-Saint-Piere, Ingénieur du Chemin de fer de Mariemont à Mons, tué malheureusement au plan incliné de l'Olive, le 18 avril 1849, dans sa vingt-neuvième année. » Ce plan incliné existe toujours dans le bois de Mariemont, entre l'Olive et l'Etoile.

La station, dite alors de Haine-Saint-Pierre, se trouvait contiguë à la Chaussée de Mons à Nivelles, près du passage à niveau de Redemont.

Afin de mettre le Bassin Charbonnier du Centre en communication avec les grands centres industriels de la Belgique et du Nord de la France, le Gouvernement approuva la création d'un réseau de voies ferrées qui aurait pour centre les environs de Binche. C'est le réseau de la « *Compagnie du Centre* » qui fut chargée de réaliser le projet. Trois lignes furent construites et livrées successivement à la circulation.

La première va d'Ecaussinnes à Erquelinnes ; la première section d'Erquelinnes à Binche, concédée le 8 septembre 1853, fut inaugurée le 2 août 1857 ; la seconde d'Ecaussinnes à Binche, autorisée le 18 juin 1856, fut mise en exploitation le 15 février 1859.

La deuxième ligne — non moins importante — est celle de Baume à Marchiennes (concession du 27 mai 1859). Elle part de Baume vers Mariemont et emprunte le parcours actuel de la ligne de Charleroi. La station, dite de *Baume* ou *Station du Centre*, occupait à peu près l'emplacement de l'importante gare actuelle.

(1) La commune de Manage doit d'ailleurs son nom à cette circonstance. Le mot « diriger » se traduit en anglais par « to **manage** ».

La troisième ligne, celle de Piéton à Binche et Mons, n'intéresse pas notre commune.

Ces diverses lignes de la Compagnie du Centre, qui étaient d'abord exploitées par la Société anonyme des Chemins de fer des bassins houillers du Hainaut, sont passées à l'Etat Belge depuis le 1er janvier 1871.

Ainsi, nous avions à Haine-Saint-Pierre, deux gares : la plus récente, Baume ou Station du Centre, qui est restée sous le nom de Haine-Saint-Pierre, servait aux voyageurs pour Ecaussinnes, Binche, Erquelinnes et Marchiennes. La plus ancienne, qui cependant s'appelait la station de Haine-Saint-Pierre, a disparu lorsque la ligne de Manage-La Louvière-Mariemont a été détournée, pour coïncider, à partir de Bouvy, avec la ligne d'Ecaussinnes à Haine-Saint-Pierre et de Haine-Saint-Pierre à Marchiennes.

Les grands travaux communaux

Depuis la seconde moitié du XIXme siècle, nos diverses administrations communales s'appliquèrent à embellir notre vivante localité. De nombreux et importants travaux d'hygiène furent entrepris, qui rendirent le séjour de notre commune plus sain et plus agréable.

Les voici, cités dans l'ordre chronologique :

1875 : 5 novembre : Le Conseil communal décrète la construction d'un nouveau cimetière longeant la Cavée (actuellement rue de l'Alliance).

1877-1878 : Construction de deux classes pour garçons à Jolimont, d'après les plans de Mahieu, architecte à Binche.

1887 : Arrêté royal du 26 décembre : La commune de Haine-Saint-Pierre est placée sous le ré-

gime de la loi du 1er février 1844 qui soumet son territoire au régime de la voirie urbaine (1).

1890 : Installation de la ligne de chemin de fer vicinal.

1892 : 27 septembre : Le Conseil communal décide l'installation d'un système d'éclairage public au gaz. 260 lanternes sont placées dans les rues principales.

1899 : 8 janvier : Approbation du plan de l'Hôtel de Ville actuel présenté par l'architecte Duprez. L'adjudicataire est M. Boudard de La Louvière qui s'engage à construire le bâtiment pour une somme de 48.350 francs.

1900 : Travaux de voûtement de la Haine, Place de l'Eglise.

1906 : 16 Janvier : Le Conseil communal décide la construction des écoles du quartier de la Verrerie.

1907 : Construction du nouveau groupe des écoles de garçons du Centre, par M. Alfred Godeau, de La Louvière, pour la somme de 87.362 fr.

1908 : 13 novembre : Approbation d'un projet d'installation de l'éclairage électrique.

1909 : Le Conseil communal décide la suppression du passage à niveau de la chaussée de Mons à Nivelles et la construction du grand pont de Houssu.

1910 : Forage du puits de captage de la distribution d'eau intercommunale des deux Haine.

1911 : 4 juillet : MM. Thiry frères sont déclarés adjudicataires de la construction du nouveau cimetière, pour 34.997 fr. 55. Ce cimetière fut achevé en 1912.

(1) Sous le régime de la voirie urbaine, les immeubles ne peuvent être construits que dans l'alignement prévu pour la grande voirie par l'Administration des Ponts et Chaussées ; pour la petite voirie par le Collège échevinal.

1919 : 29 août : M. Bernier de Haine-Saint-Pierre obtient l'adjudication des travaux des égoûts collecteurs de la chaussée pour la somme de 455,869 francs.

1923-1924 : Construction d'un souterrain, sous le chemin de fer, en remplacement de la passerelle désaffectée.

1923 : Mise en service de la Distribution d'eau intercommunale des deux Haine. Cette société coopérative distribue l'eau à plus de 4,000 abonnés. L'eau est captée près de la Haine, à 300 mètres en aval du moulin de Saint-Vaast transformé en usine élévatoire. Les trois réservoirs ont une capacité totale de 1150 mètres cubes.

1924 : 21 février : MM. Ducarme et Sirleroux sont déclarés adjudicataires des égoûts du quartier de la gare pour 523.320 francs.

25 février : Arrêté royal autorisant la commune de Haine-Saint-Pierre à porter le blason qu'elle revendiquait.

1925 : 18 juin : MM. Bernier et Delferrière entreprennent la construction des égoûts des autres quartiers, pour la somme de 774,445 francs.

1925 : 7 août : Création d'une ligne d'autobus reliant Houssu (grand pont) à Morlanwelz (station) par Haine-Saint-Pierre. La création de la ligne vicinale projetée dès avant-guerre étant remise à une date non fixée.

1929 : Création de deux nouvelles classes et d'une salle de cinéma scolaire à l'école des garçons du Centre.

1930 : Construction d'un nouveau puits, avec galeries captantes par la société coopérative de la distribution d'eau intercommunale des deux Haine, pour une somme de 400,000 francs.

L'Administration communale

Jusqu'à l'instauration du régime républicain français — après la conquête des Pays-Bas autrichiens par les armées révolutionnaires — c'est-à-dire en fait jusqu'en 1799, il n'existait pas d'administration civile proprement dite dans les villages. Tous les actes dits d'état civil étaient reçus et enregistrés par l'autorité ecclésiastique de l'endroit, soit par le curé de la paroisse, qui tenait les registres des baptêmes, des mariages et des décès. Les mayeurs et échevins, *désignés par le Seigneur du lieu*, administraient les biens de la communauté suivant les « loys », les us et coutumes (conseil des anciens); ils étaient surtout requis comme témoins (hommes de fief) pour assurer l'authenticité des actes de cession ou de partage de biens, terres, etc. et dans les nombreuses contestations relatives aux bornages, aux fermages, etc.

Au terroir de Haynne, devenu le village de Haisne-Sainct-Pierre, toute justice, haute, moyenne et basse était exercée au nom du vicomte de La Hestre et Haine-Saint-Pierre, marquis de Carondelet, baron de Noyelles, etc., qui était représenté à cet effet par un bailli, un greffier et un sergent, les autres seigneurs, bénéficiaires de « *fief au terroir et là entour* » ne possédant pas le droit de justicier. Ce droit leur fut en tout cas toujours contesté, et les seigneurs d'Aymeries n'exercèrent ce droit que temporairement et par admodiation, de 1677 à 1688 inclusivement, c'est-à-dire dans le temps que les terres des Carondelet se trouvaient saisies sous l'autorité du grand Bailli de Hainaut.

C'était donc les marquis de Carondelet, seigneurs de la Hestre et de Haisne-Sainct-Pierre qui étaient les véritables maîtres du village ; ils y ont toujours pratiqué l'usage de « créer et établir bailli, mayeur et échevins, greffier et sergeant pour les seigneuries

de Le Hestre et Haisne-Saint-Pierre ; toujours les visites des chemins s'y sont faites par leurs officiers ; ils y ont fait administrer la justice criminelle lorsque l'occasion s'en est présentée et ont profité des lois et amendes à Haisne-Sainct-Pierre en particulier ; ils ont entretenu, presque sans interruption, depuis un temps immémorial, *un pilori avec carreau*, et c'est à eux seuls que se sont adressés les entrepreneurs des houillères pour régler les droits d'entrecens toutes les fois qu'il s'agissait d'une exploitation considérable (1789). »

Jusqu'au XIXme siècle, il n'y a aucun local «communal» à Haine-Saint-Pierre, le village étant d'importance trop minime pour avoir son beffroi. Nous avons vu, à propos de la seigneurie de Redemont, que les actes scabinaux étaient déposés dans le « ferme » ou coffre aux archives qui se trouvait dans le clocher de l'église de Haine-Saint-Pierre.

A partir de 1803 nous avons à Haine-Saint-Pierre une municipalité régulière, administrée suivant les lois de la République française, puis de l'Empire. L'administration municipale a sa « chambre *commune* » où elle tient ses assemblées et où sont conservées ses archives. Cette « chambre commune » fut jusque vers 1860 une salle de la maison « Parent », sise place de l'Eglise (village). Cette salle contiguë à la salle de café existe toujours et n'a guère été transformée. La maison « Parent », bâtie en 1779 — par les époux Lannoy-Willame — comme l'indiquent les pierres qui encadrent la porte d'entrée — se distingue encore par ses fenêtres à petits carreaux et sa cheminée ouverte (févière) du XVIIIme siècle.

Vers 1860, fut bâtie la «Maison Communale» rue des Ecoles (actuellement local des cours ménagers — ancienne Goutte de lait) en même temps qu'un nouveau groupe de bâtiments scolaires.

Enfin l'Hôtel de ville actuel fut édifié en 1899 suivant les plans de l'architecte Duprez (entrepreneur : M. Boudard, de La Louvière).

Liste des Bourgmestres

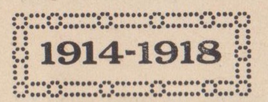
1803 à 1826 : Jacinthe-Joseph Brouwet.
1827 à 1842 : François-Joseph-Albert Carlier.
1842 à 1883 : Paul Brouwet, sénateur censitaire.
1883 à 1895 : Henri Petit, conseiller provincial.
1895 à 1900 : Alcide Saintes (f. f.)
1900 à 1906 : Paul Brouwet.
1906 à 1921 : Jules Tison.
1921 à 1924 : Louis Franson.
1924 : Fernand Gossuin.

Secrétaires communaux : Les secrétaires communaux qui se sont succédé depuis 1803 furent : Adrien Parent, Jean-Baptiste Fondu, Paulin Fondu et, depuis 1911, Auguste Courtin.

Receveurs communaux : Dans le même temps, nous ne comptons que trois receveurs communaux : Désiré Otlet, Modeste Otlet son fils et depuis 1926 Alfred Laffineur.

Employés de l'Etat Civil : Modeste Otlet (de 1863 à 1897 — receveur jusqu'en 1926) et Evariste Otlet (depuis 1897).

LISTE
des Héros de Haine-Saint-Pierre morts pour la Patrie



SOLDATS BELGES

Beugnies Paulin,
Sergent-major, 3e Carabiniers, né à Haine-Saint-Paul le 2-10-94, tué à Zonnebeke le 14-10-18.

Cambier Georges,
Caporal, 4e Régiment de ligne, Comp. Mitrailleurs, né à Haine-Saint-Pierre le 25-2-93, tué à Rangelaere (Forêt d'Houthulst), le 28-9-18.

Deboyer Georges,
Maréchal des logis, 1er Chasseurs à cheval, né à Haine-St-Pierre le 26-3-93, tué à Everghem le 3-11-18.

Dessily Maurice,
Artilleur 1re classe, Artillerie de siège, 2e B., 7e Batterie. Anvers, né à Thoricourt, le 7-8-82, tué à Graville-Sainte-Honorine le 11-12-15.

Dierickx Maurice,
Soldat, 4e Régiment de ligne, né à Haine-St-Pierre le 25-10-91, tué à Reninghe le 30-4-15.

Dupuis Armand-Hubert,
Soldat, 2e Régiment des Grenadiers, III/3, né à La Louvière le 20-3-92, tué à Beven-sur-Yser le 17-6-18.

Gilson Ludovic, dit Louis
Artilleur, 2e classe Artillerie de forteresse, Namur, né à Haine-Saint-Pierre le 3-5-79, disparu.

Noël Georges,
Soldat, 6e Régiment d'artillerie, 106e batterie, né à Haine-Saint-Paul le 23-11-89, tué à Nieuwcapelle le 10-2-16.

Vandeponseele René,
Soldat, 2e Régiment des Carabiniers, 1/1, né à Sarlardinge le 15-7-85, tué à Everbecq.

Vanesse Léon,
Soldat, 4e Régiment de ligne, 3/1, né à La Louvière le 29-6-91, tué à Schoorbacq (Pervyse) le 19-10-14.

Vanrode Léon,
Soldat, Régiment des Grenadiers, né à Haine-St-Pierre le 15-2-79, tué à Amersforst (Hollande) le 26-5-18.

Vanvelthoven Julien
Soldat, 3e Régiment de ligne, né à Saint-Gilles le 6-3-90, disparu.

Delille Désiré,
Volontaire de guerre, né à Maubeuge le 12-5-96, disparu.

Forges Jean-Baptiste,
Volontaire de guerre, 2e Régiment de ligne, né à La Louvière, le 14-10-73, tué à Sainte-Rodegonde le 6-3-15.

Hambursin Gaston,
Soldat, Volontaire de guerre, 8e Régiment de ligne, né à Douai le 11-9-92, tué le 8-5-16.

Marcq Adolphe,
Soldat, Volontaire de guerre, 5e Régiment de ligne, né à Haine-Saint-Paul le 25-12-84, tué à Oostroosebeke le 18-10-18.

Splingard Georges,
Soldat, Volontaire de guerre, 16e Régiment de ligne, né à Haine-Saint-Pierre, le 29-10-86, tué à Dixmude le 1-8-16.

Vercruysse Léon,
né à Wortegem le 22-5-86.

SOLDATS FRANÇAIS

Borne Alphonse
Dehon Julien
Gentil Maximilien
Ringuet Louis

REFUGIES

Bayard Odette
Cazin Gabriel
Colceau Julien
Membré Hermance
Millot Lucie
Pellet Robert
Soyez Adolphe

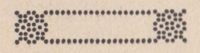
DEPORTES

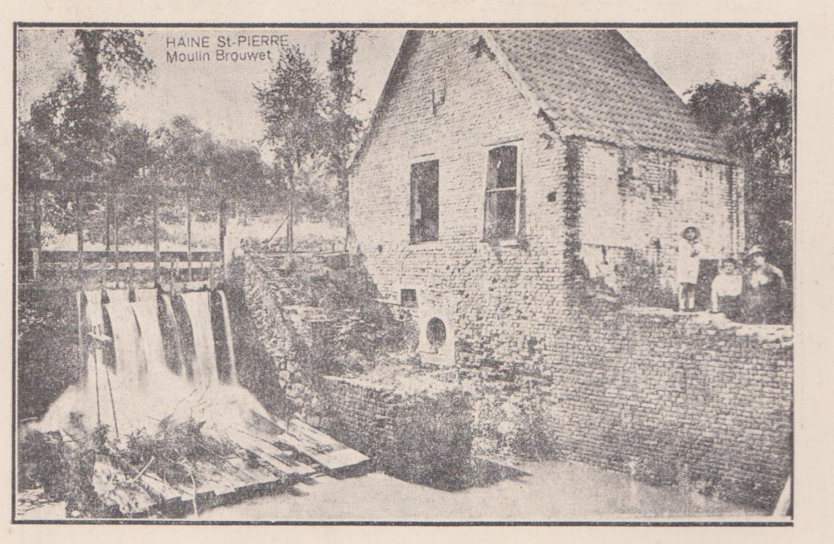
De Loor Adolphe
Gilliot Ernest
Godeau Maurice

CIVILS

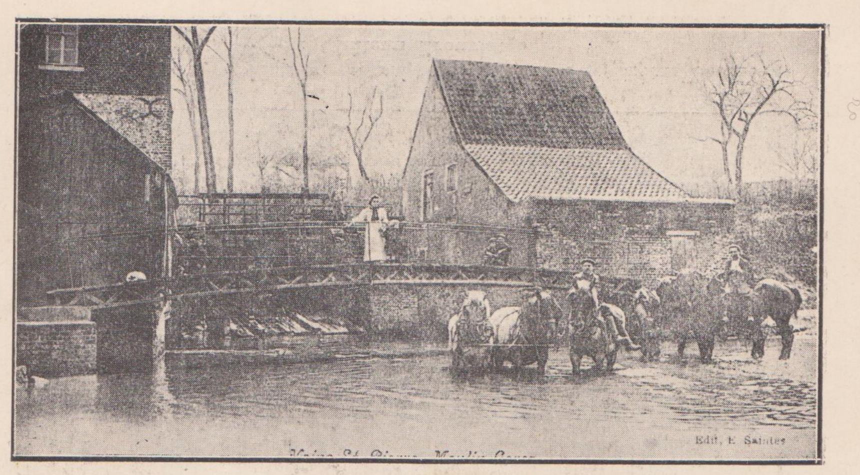
tués par les bombardements

Barbaix Marie
Godefroid Emile
Michotte Georges
Monseu Jean

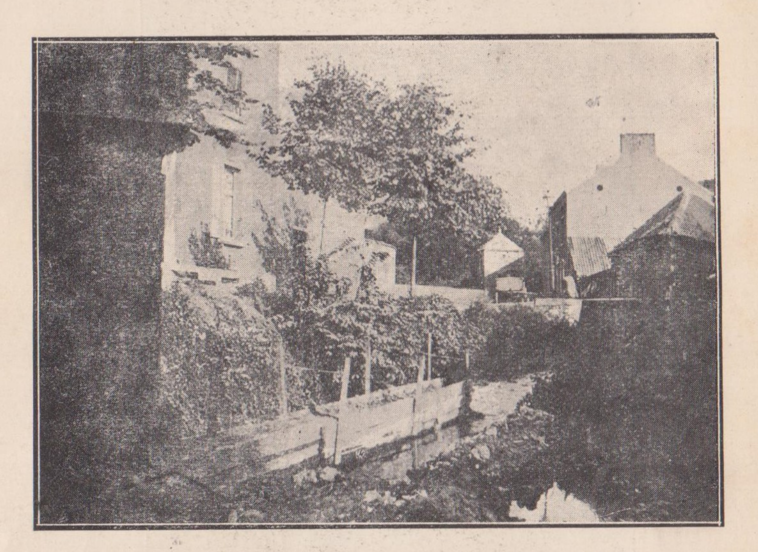




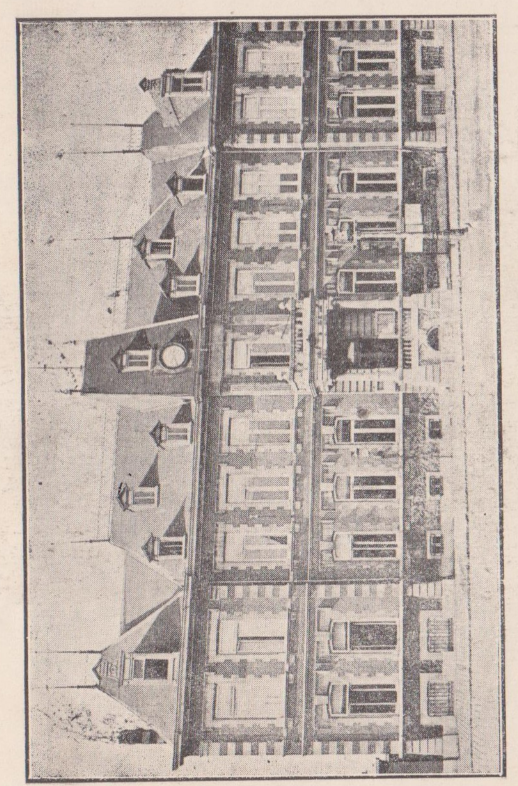
Le Vieux Moulin d'en Haut ou Moulin de Noyelles



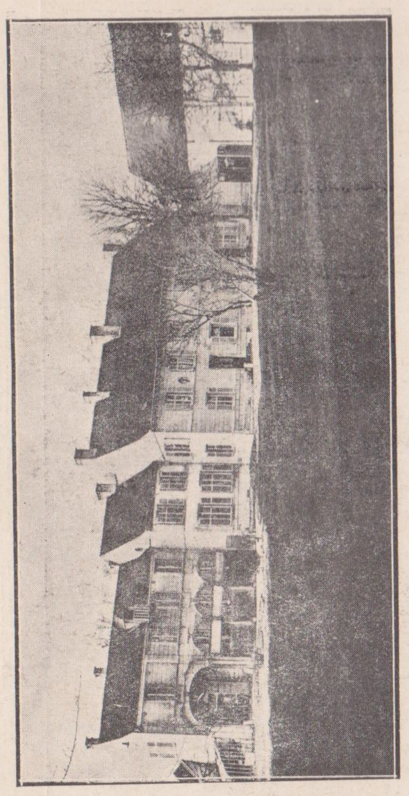
Le Vieux Moulin d'en Haut à deux tournants (1785) restauré



Travaux de voûtement de la Haine (1900)



Hôtel de Ville construit en 1899



Château des « Hossart », seigneurs d'Aimeries, actuellement « Château Brouwet »



Eglise Saint-Pierre (1780) et Cure (1635) avant le voûtement de la Haine (1900)